

Novembre 1957
MONTREAL

Relations

Saint-Sulpice au Canada
Mgr Olivier MAURALT

Le congrès de l'UNIAPAC
Richard ARÈS

**La tâche fondamentale
du mouvement patronal catholique**
Jacques de STAERCKE

L'usage chrétien des techniques de diffusion
Joseph d'ANJOU

L'exemple américain en pédagogie
Jean GENEST

« Les Grands Départs » ■ Le Prêt d'honneur
Il faut crever l'abcès de la corruption politique

S O M M A I R E

NOVEMBRE 1957

Éditoriaux	281	Les livres	303
« RELATIONS » À \$4, À PARTIR DE JANVIER 1958. — QUÉBEC N'A-T-IL VRAIMENT RIEN À PROPOSER À OTTAWA ?		Bible et Vie spirituelle. — E. GALBIATI et A. PIAZZA: <i>Mieux comprendre la Bible.</i> — R. KNOX: <i>L'Évangile de saint Paul</i> (C. Saint-Arnaud). — EN COLLABORATION: <i>L'Argent au service de tous les hommes.</i> <i>Le Christ et le Militant d'aujourd'hui</i> (R. Arès). — M. GASNIER: <i>Je professe, je renonce, je m'attache</i> (J. d'Anjou). — L. FRÉCHET et G. BERTRAND: <i>Nourritures spirituelles</i> (A. Plante). — G. DE SAINT-THIERRY: <i>Lettre d'or.</i> — F. VANDENBROUCKE: <i>Direction spirituelle et Hommes d'aujourd'hui</i> (J.-P. Demers). — E. RINGEL et W. VAN LUN: <i>Psychothérapie et Direction de conscience</i> (J. d'Anjou)	303
Articles		Philosophie, Littérature. — H. THIBEAUD: <i>A Dieu et à Jésus-Christ par la philosophie</i> (J. d'Anjou). — CENTRE CATHOLIQUE DES INTELLECTUELS FRANÇAIS: <i>Philosophies de l'histoire.</i> — H. U. VON BALTHASAR: <i>Le Chrétien Bernanos</i> (R. Arès). — A. DE SAINT-EXUPÉRY: <i>Un sens à la vie.</i> — P. BEAULIEU: <i>Jacques Rivière</i> (J. d'Anjou).	304
L'USAGE CHRÉTIEN DES TECHNIQUES DE DIFFUSION. Joseph D'ANJOU	282	Questions sociales et économiques. — J. DE LIVONNIÈRE et M. CLÉMENT: <i>Scènes de la vie sociale</i> (A. Plante). — A. DAUPHIN-MEUNIER: <i>L'Église en face du capitalisme.</i> — M. CLÉMENT: <i>Le Chef d'entreprise.</i> — M. AUMONT: <i>Monde ouvrier méconnu.</i> — J. L. OBREGÓN: <i>Participación de los Trabajadores en las Utilidades de las Empresas.</i> — G. F. F. LOMBARD: <i>Behavior in a Selling Group.</i> — J. P. WINDMULLER: <i>American Labor and the International Labor Movement, 1940 to 1953</i> (E. Bouvier). — ABBÉ PIERRE: <i>Le Défi de l'abbé Pierre et les Chiffonniers d'Emmaüs</i> (B. Clément). — J. HENRIPIN: <i>Les Divisions de recensement au Canada, de 1871 à 1951.</i> — B. BROUILLETTE: <i>Les Principales Industries manufacturières du Canada</i> (R. A.)	306
L'EXEMPLE AMÉRICAIN EN PÉDAGOGIE. Jean GENEST	283	Monographies historiques et scientifiques. — J. ANDRÉ: <i>Prince du Nord</i> (J. d'Anjou). — F. HAYWARD: <i>L'Énigme des Borgia.</i> — J. SCHWARTZ: <i>Comment voir à la loupe.</i> — H. GOSSOT, F. RAMSEYER: <i>Calendrier des dates célèbres.</i> — J. GRAY: <i>Comment se meuvent les animaux</i> (B. Clément)	308
LE CONGRÈS DE L'UNIAPAC. Richard ARÈS	286		
LA TÂCHE FONDAMENTALE DU MOUVEMENT PATRONAL CATHOLIQUE Jacques DE STAERCKE	288		
SAINT-SULPICE AU CANADA. Mgr Olivier MAURALT	290		
LE PRÊT D'HONNEUR Vianney DÉCARIE	293		
Au fil du mois	294		
<i>Le temps des congrès. — Important jugement sur l'obscurité. — Le ciné-club de 1957 à CBFT. — Démocratie chrétienne. — Tito vous parle. — Caisses populaires et petites gens. — Prostitution des mots. — Il faut crever l'abcès de la corruption politique.</i>			
Articles			
« LES GRANDS DÉPARTS » Georges-Henri D'AUTEUIL	298		
HORIZON INTERNATIONAL. Joseph LEDIT	299		
Le Pape nous parle	301		
Revue des revues	302		

A votre service

pour toutes vos opérations
de banque et de placement

**BANQUE CANADIENNE
NATIONALE**



Actif plus de \$640,000,000

586 bureaux au Canada

L'épargne

SOLUTION À PLUSIEURS PROBLÈMES

• INDIVIDUELS • FAMILIAUX • SOCIAUX
• NATIONAUX

C'est l'épargne qui vous permet de payer le premier versement sur votre maison, l'hypothèque ou l'instruction des enfants.

C'est l'épargne qui vous assure une pension supplémentaire.

Sans obligation de votre part un de nos représentants vous fournira tous les renseignements nécessaires.

DEVENEZ MEMBRE DE :

**L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE
LAURENTIENNE**

1344 est, rue Sherbrooke — MONTREAL

LA. 1-3698

Relations

XVII^e année, N^o 203

Montréal

Novembre 1957

É D I T O R I A U X

“Relations” à \$4, à partir de janvier 1958

LE PREMIER NUMÉRO de *Relations* remonte à janvier 1941. L'abonnement ne coûtait alors que \$2 par année au Canada, \$2.50 hors du Canada. En septembre 1946, survint une hausse minime de \$0.50, fixant le prix de la revue à \$2.50 pour le Canada, à \$3 hors du Canada. En septembre 1951, autre augmentation — toujours légère — de \$0.50, ce qui portait l'abonnement à \$3 pour le Canada et à \$3.50 hors du Canada.

Quand nous parlons d'augmentation minime, nous ne jouons pas à cache-cache avec nos abonnés. En avril dernier, MM. Jean Gillet et Alan Smith, respectivement secrétaires-gérants des associations française et anglaise des maîtres imprimeurs, établissaient, dans la revue *le Maître Imprimeur*, le pourcentage des augmentations qui affectent le coût des imprimés. De leur éditorial intitulé: « En dix ans, 100 p. c. d'augmentation », extrayons quelques chiffres: la reliure a augmenté de 125%; le travail des presses, de plus de 100%; la composition typographique, de 92%; les clichés, de 65%; le papier, de 55%. Une autre source nous apprend que l'équipement mécanique a augmenté de 250%. A ces diverses augmentations, il faut ajouter celles qui se produisirent dans le travail de bureau, les assurances, les taxes, les frais de poste, les transports.

A partir de janvier 1958, le prix de l'abonnement à *Relations* s'établira comme suit: \$4 pour le Canada et \$5 hors du Canada; chaque numéro se vendra \$0.35 au lieu de \$0.25. Devant les pourcentages qui viennent d'être cités, cette augmentation — qui ne représente pas dix cents par mois dans le cas d'un abonné canadien — est loin d'être exagérée. Elle serait même naïvement timide si *Relations* était une entreprise strictement commerciale, qui vise aux gros profits, et si nous devions payer aux principaux artisans de la revue des salaires appropriés à leurs fonctions. Aussi, nous avons la conviction que nos lecteurs comprendront

la portée exacte de l'augmentation et qu'ils nous resteront fidèles.

Disons plus. Loin d'être effrayés par l'augmentation, ils se feront eux-mêmes les propagandistes de la revue, s'efforçant de nous gagner un ou plusieurs lecteurs. Cette augmentation du tirage par l'intérieur constituerait un moyen facile de mieux adapter nos ressources aux frais de la production. Dans cette même intention, nous nous rendrons à la suggestion d'un ami, qui nous recommandait récemment de profiter de la présente augmentation pour proposer un abonnement de soutien d'au moins \$5.

Comme en septembre 1951, « nous comptons sur les fidélités qui ont jusqu'à ce jour soutenu notre effort ». Nous fiant aux témoignages réconfortants que nous recevons de divers milieux, nous savons que nous ne serons pas déçus.

Québec n'a-t-il vraiment rien à proposer à Ottawa ?

LE NOUVEAU gouvernement fédéral a décidé de convoquer les provinces à Ottawa pour le 25 novembre, en vue de rediscuter l'épineux problème de la répartition des impôts. Commentant cette nouvelle, un journaliste, d'ordinaire bien informé des tendances de la politique québécoise, a prédit, dans la *Gazette* de Montréal, quels seront l'attitude et les objectifs du gouvernement québécois à cette future conférence: « Quebec will go to the meeting without any definite proposals or demands... Quebec, like the rest of the provinces, wants more money. » Nous voulons espérer que, pour une fois, le correspondant de la *Gazette* a reçu des renseignements incomplets ou même faux, et que le gouvernement québécois se rendra à la conférence d'Ottawa avec des propositions précises, ne se limitant pas à de simples réclamations d'argent.

Les autres provinces peuvent borner là leurs demandes et se contenter d'une demi-autonomie en acceptant, s'il leur plaît, de se faire payer et même

organiser par Ottawa les services qu'elles devraient elles-mêmes fournir à leurs ressortissants en vertu de la constitution. Le Québec, qui n'est pas une province comme les autres, a besoin de sa pleine autonomie, laquelle suppose la faculté non seulement de se payer, au moyen de ses propres impôts, ces mêmes services, mais encore de les organiser en toute liberté et sécurité, selon les exigences de sa propre culture, sans avoir à subir à tout propos la concurrence ou l'ingérence du pouvoir fédéral.

On ne défend pas efficacement une autonomie de cette qualité en réclamant d'Ottawa un peu plus d'argent. D'autre part, il ne faut pas s'attendre à ce que ce dernier offre autre chose, si le gouvernement québécois

fait savoir — directement ou indirectement, peu importe — que l'argent seul l'intéresse et qu'il va se présenter à la prochaine conférence fédérale-provinciale « sans propositions ni exigences précises ».

Si, pour cette conférence comme pour celles qui suivront, le gouvernement québécois adopte l'attitude annoncée par le correspondant de la *Gazette*, on croira qu'il n'a jamais pris au sérieux ni l'institution, en 1953, d'une Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, ni le contenu du rapport que cette commission lui a soumis en 1956. Après quoi, il ne restera guère d'autre alternative aux électeurs que de ne pas le prendre lui-même au sérieux quand il se posera en champion de l'autonomie québécoise.

L'USAGE CHRÉTIEN DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

Joseph d'ANJOU, S. J.

PAR L'ENCYCLIQUE *Miranda prorsus* (8 septembre 1957), le Souverain Pontife a communiqué à tout l'univers un des messages les plus immédiatement utiles qu'on puisse désirer. Radio, cinéma, télévision: quelles inventions sont plus répandues et plus influentes? Avec quelle urgence, par conséquent, il importe de les accueillir et de les faire servir à la perfection et au bonheur des hommes! Nous guider dans cette œuvre, tel est le but de la lettre pontificale. Faut-il insister sur notre devoir de la lire, de la méditer et de la traduire énergiquement dans nos vies?

DIRECTIVES GÉNÉRALES

On comprend sans peine pourquoi l'Église s'intéresse aux techniques de diffusion. Dépositaire de la vérité qu'elle a mission d'annoncer à toute créature et que toute créature doit accepter, l'Église est tenue d'employer les moyens les plus efficaces à cette fin. Radio, cinéma, télévision, avec la presse, « exercent sur l'homme un pouvoir extraordinaire », souvent pour le bien, trop souvent pour le mal.

Or, tout instrument de communication entre les hommes est ordonné par Dieu au « perfectionnement de l'individu et de la société ». C'est donc profaner la liberté humaine que d'en abuser pour tromper et corrompre les hommes au moyen des techniques de diffusion. Ni réserver ces techniques à des fins étroites de propagande ou de réclame, soit politique, soit économique; ni leur laisser répandre n'importe quoi, « fût-ce immoral et dangereux pour les âmes », tel est le principe. Il faut donc condamner

ceux qui osent affirmer qu'une forme déterminée de diffusion peut être exploitée, mise en valeur et exaltée, même si elle manque gravement à l'ordre moral, pourvu qu'elle ait une valeur artistique et technique.

Là-dessus, la responsabilité des « groupes professionnels intéressés eux-mêmes... ne supprime pas le devoir

de vigilance » des autorités civiles. Les chrétiens, dans un effort positif, iront plus loin. Ils recourront aux techniques de diffusion pour a) enseigner la vérité révélée; b) informer honnêtement leurs frères, sans négliger jamais « l'aspect moral de toute nouvelle jetée dans le public »; c) cultiver, en créant par les spectacles, la masse qu'on aura soin de former, non pour qu'elle s'autorise « à voir des spectacles immoraux », mais pour qu'elle juge ce qu'on lui présente et apprenne à en profiter; ce souci doit dominer face à la jeunesse et aux dangers que la télévision surtout lui fait courir.

Comment ne pas frémir à la pensée que, par le moyen de la télévision, peut s'introduire dans les familles elles-mêmes l'atmosphère empoisonnée de matérialisme, de fatuité, d'hédonisme que l'on respire trop souvent dans tant de salles de cinéma?

Pour aider les chrétiens à s'acquitter de leur tâche, le Pape veut que s'établissent partout des « offices » destinés à « orienter » et à coordonner « toutes les activités des catholiques dans le domaine du cinéma,... de la radio et de la télévision ».

DIRECTIVES SPÉCIALES

De ces considérations générales, le Saint Père passe à des directives concernant chacune des techniques visées dans l'encyclique et chacun des groupes humains qui les exploitent ou qu'elles atteignent. La vérité et le bien, voilà ce que le Vicaire de Jésus-Christ travaille à protéger et à promouvoir. C'est pourquoi il ne cesse, on le verra, d'appuyer sur la nécessité de veiller à l'aspect moral des films ou des émissions radiophoniques et télévisées. Le soin de prolonger son action apostolique à travers le monde, le Pape le confie aux organismes que les évêques créeront partout. C'est à eux surtout qu'il appartient

d'éclairer l'opinion publique et de lui apprendre à respecter et à apprécier les valeurs morales sans lesquelles on ne conçoit ni vraie culture ni véritable civilisation.

Appliquant ce principe au cinéma, le Pape précise:

Serait donc coupable toute indulgence pour les films qui, bien que présentant des qualités techniques, offensent l'ordre moral ou qui, respectant en apparence les bonnes mœurs, contiennent des éléments contraires à la foi catholique.

Aux consignes que donnent et donneront les organismes compétents en matière de radio, de cinéma et de télévision, le Pape veut qu'on obéisse. Ce n'est pas en fréquentant les spectacles immoraux qu'on vit « plus joyeux, plus libre et meilleur ». Outre le tort personnel qu'on se fait à soi-même, on cause un « scandale au prochain » en favorisant financièrement les mauvaises productions. Les fidèles doivent donc être « soigneusement avertis » qu'ils ont le « grave devoir de s'informer des prescriptions de l'autorité ecclésiastique et de s'y conformer ».

De son côté, la critique, cinématographique ou autre,

ne manquera pas de mettre l'accent sur le point de vue moral et de formuler ses jugements en évitant de glisser dans un déplorable relativisme moral et de négliger la hiérarchie des valeurs.

Exploitants, distributeurs, acteurs, producteurs et metteurs en scène — personne n'est oublié — reçoivent des conseils appropriés à leur état. L'acteur « ne peut se prêter à interpréter des scènes licencieuses ni donner sa coopération à des films immoraux », à des émissions radiophoniques ou télévisées qui peuvent porter au mal. Les autorités civiles (le Pape y revient plusieurs fois) ne doivent aider « en aucune manière » la diffusion de l'immoralité; qu'elles encouragent plutôt « les

bonnes productions, spécialement pour la jeunesse ». Aux auditeurs et aux spectateurs, le Pape rappelle le devoir d'éviter « les transmissions qui font tort à leur foi »; aux évêques, « le devoir de mettre en garde les fidèles contre les stations émettrices qui défendent notoirement des principes contraires à la foi catholique », et celui « de préparer avec un soin spécial les prêtres et les laïcs destinés à cette importante activité » qu'est la réalisation de programmes religieux dont le niveau artistique et technique soit élevé.

Avec une intelligence aigüe du réel, le Pape souligne les dangers propres à la télévision et exhorte les catholiques à donner leur pleine mesure de talent et d'apostolat dans l'usage de cet instrument de diffusion. « Caractère suggestif des transmissions télévisées dans l'intimité du sanctuaire familial », « fascination de la nouvelle technique » sur les enfants, plus vulnérables à la contagion s'infiltrant au foyer qu'au scandale rencontré dans la rue, voilà qui oblige les « responsables des programmes de la télévision » à tenir « compte du danger que des transmissions destinées aux adultes pourraient présenter pour des jeunes ».

*

Comment ne pas admirer cet enseignement réaliste, paternel et compréhensif? Retenons, pour les méditer et les mettre en pratique, les deux thèmes capitaux de l'encyclique: a) devoir de fonder des offices nationaux pour orienter et coordonner les bons efforts dans l'usage des techniques de diffusion; b) devoir partout et pour tous (laïcs, prêtres et religieux, chefs civils, groupes professionnels et simples usagers) de seconder l'action des offices compétents pour le rayonnement du vrai et du bien.

L'exemple américain en pédagogie

Jean GENEST, S. J.

QUE PRÉFÉRER dans un collège: préparer le jeune homme à devenir le savant qui découvrira l'énergie atomique ou le sage qui l'utilisera? Ainsi posé, le problème peut paraître oiseux et vain: rien n'empêche un savant de devenir sage, ni un sage de devenir savant. Néanmoins, ce problème est actuel et sous-jacent à des idées exprimées dans les journaux, à des programmes suggérés par des réformateurs-nés, à des opinions émises par le truchement de la télévision. Le public des prophètes et celui des amateurs en discutent, parfois avec acrimonie, sans avoir toujours des idées claires et courageuses sur le sujet.

Au Canada français, où la culture générale conserve encore beaucoup de force et maintient fermement

Le P. Genest, qui a professé la philosophie au Collège Jean-de-Brébeuf et dirigé le Bulletin des Anciens de ce collège, enseigne, cette année, la philosophie au Collège de Saint-Boniface (Manitoba).

l'unité de pensée à propos de la conception de la vie, les collèges se font reprocher leur peu de souci des sciences et des choses pratiques. Pour quelques-uns, les collèges deviennent les boucs émissaires, porteurs de tous les maux. D'autres, qui veulent être plus sympathiques, se contentent d'adresser aux collèges, bonnement, comme allant de soi, une exhortation à imiter les Américains et les Anglo-Canadiens qui, eux, auraient résolu à peu près tous leurs problèmes pédagogiques et méritent de nous être proposés en exemples.

Que faut-il penser? Nous ne prétendons d'aucune façon rester sur la défensive, non plus que dans un immobilisme qu'on nous prête gratuitement. Que nos collèges doivent améliorer leur enseignement des sciences et, dans leur progrès général, tenir meilleur compte des besoins du pays, nul ne le nie. C'est dans la proportion,

le juste équilibre à garder, dans la façon d'envisager l'intégration des nouveaux acquêts que les avis divergent, et c'est à ce sujet qu'on invoque l'exemple des collègues américains et anglo-canadiens.

Crise dans l'enseignement supérieur

Aucun argument ne peut être plus mal choisi que cet exemple aujourd'hui. Anglo-Canadiens et Américains sont actuellement absorbés dans un examen de conscience qui remet en question les buts et méthodes de leur enseignement, à tous les degrés. Leurs publications révèlent une situation alarmante, un chaos dont ils commencent à peine à sortir. En conséquence, on peut se demander si tous ceux qui nous proposent leur exemple savent de quoi ils parlent, s'ils ont enquêté sur place ou s'ils ont lu quelque chose de ce qui se publie actuellement sur l'enseignement aux États-Unis et au Canada anglais. On y traverse une crise majeure; tout passe au crible de la critique: philosophie de la vie, méthodes et structures de l'enseignement, matières à enseigner et sujets à qui les enseigner.

Suivre cette auto-critique de nos compatriotes et de nos voisins, dans son discernement des valeurs à promouvoir et des déchets à rejeter, dans sa découverte d'une hiérarchie des matières à enseigner, est très fructueux. Nous les voyons, par un cheminement expérimental, à grand renfort d'enquêtes coûteuses et de statistiques pleines de bonne volonté, entreprendre un redressement pédagogique qui les rapproche singulièrement de nous sur quelques points essentiels.

Quant à la structure de l'enseignement, les États-Unis et le Canada anglais ont adopté (à quelques exceptions près) la formule 8-4-4: huit années d'école primaire, quatre années de *high school* et quatre années de *college*, avec tendance à diviser celles-ci en deux années de *junior college* et deux de *senior college*. Le jeune Anglo-Saxon diplômé de *high school*, âgé de dix-huit ans environ, peut ou bien s'inscrire au *college* ou bien entrer directement à l'université pour s'y préparer à une carrière. Friand de chiffres, M. Wilson Compton, président de la puissante organisation appelée *Council for Financial Aid to Education*, estime qu'un jeune Américain qui passe par le *college* « vaut » environ \$100,000 de plus que celui qui ne l'a pas fréquenté.

Mais quelle est la valeur humaine de ce diplômé de dix-huit ans? Mlle Hilda Neatby a fait le procès de sa formation au Canada, dans un livre plein d'humour et bourré de faits, *So Little for the Mind* (1953), tandis que M. Mortimer Smith l'a fait pour les États-Unis, dans *The Diminished Mind* (1954). Les universités canadiennes et américaines sont à peu près unanimes à souligner que la grande majorité des diplômés de *high school* ne savent ni travailler, ni s'exprimer, ni écrire, et qu'ils ne manifestent en général que peu de goût pour la lecture et les travaux intellectuels personnels. On déplore aussi que les *high schools*

publiques aient remplacé la religion chrétienne par le culte de la démocratie, causant un abaissement général de la vie morale et un relâchement néfaste des principes qui la fondent. Le procès tournerait-il au noir pour que l'excès perçu plus fortement oblige à une réaction plus rapide? Peut-être. Pourtant, M. Henry M. Wriston, président de l'université Brown, écrit dans *Foreign Affairs* (juill. 1957, p. 574): « Cette situation devint si sérieuse que, dans plusieurs institutions, on en vint à consacrer une année et souvent une deuxième à réparer les déficiences causées par les techniques molles de l'éducation pré-collégiale. »

Le professeur John E. Owen, de la section de sociologie du Florida Southern College, écrivait dans une revue de Londres, *Education Today* (avril 1957, p. 21), que les universités canadiennes, devant l'afflux de jeunes qui leur arrivent insuffisamment préparés aux études universitaires, devront corriger la situation par la création de petits collèges (cours de 2 ans) pour les étudiants qui veulent poursuivre leurs études. Sinon, une baisse du niveau intellectuel serait inévitable dans les études universitaires.

Examinons certains chiffres. L'ensemble des *high schools* des États-Unis offre le panorama d'une foire où règne la plus grande confusion (voir l'enquête du *New York Times* sur l'enseignement de l'histoire en 1944, les enquêtes de la revue *U. S. News and World Report*, 10 avril 1953 et 15 mars 1957). On y vend n'importe quel savoir. Le souci est de courir au plus pratique. Ainsi, dans les 28,000 *high schools* des États-Unis, seulement 20% des étudiants vont au delà des simples mathématiques, seulement 15% apprennent la chimie et 5% la physique (chiffres donnés par le *United States Office of Education*). M. Cyril James, vice-chancelier de l'Université McGill, déclarait dans son rapport pour l'année académique 1955-1956 (p. 14): « En résumé, les étudiants qui nous arrivent sont moins bien préparés qu'il y a cinquante ans. Ils sont moins préparés dans les matières fondamentales de l'anglais et des mathématiques; ils sont moins habitués aux responsabilités de l'étude personnelle... Ils n'ont aucun enthousiasme pour un travail difficile. » La situation paraît donc assez similaire aux États-Unis et au Canada anglais.

De plus, partout les plus clairvoyants répètent avec M. John D. Wild, professeur à l'Université Harvard: « Un des plus grands défauts de notre éducation, surtout dans ses étapes supérieures, c'est le manque d'intégration philosophique et religieuse. »

On s'alarme, avec raison, et au point de vue académique, et au point de vue moral. On réexamine la doctrine de John Dewey, dont le pragmatisme en éducation exerça tant d'influence. On distingue entre le faire et l'être; on reconnaît, après tant d'échecs, qu'il faut accorder plus de soin à la formation de l'esprit qu'à la préparation aux techniques. On voit bien, comme le remarque le célèbre rapport de l'Université

Columbia, *Nature and Needs of Higher Education*, qu'« une science purement utilitaire, non accompagnée d'un amour vrai de la connaissance pour elle-même, peut être dangereuse pour cette même liberté qu'une société démocratique estime si hautement. Un homme peut être un technicien professionnel compétent et en même temps un illettré au point de vue de la culture ».

Les « liberal arts colleges »

Dans leur ambition de devenir les maîtres du monde, les Américains comprennent mieux le rôle de leurs *liberal arts colleges*. Autrement dit, ils se rendent compte du fait qu'une large culture générale est absolument nécessaire pour la formation d'une haute élite. Une démocratie qui ne serait qu'une masse, dont l'éducation ne chercherait que l'utile, perdrait bientôt jusqu'au visage même d'une communauté humaine.

A force de comparer les résultats, on est arrivé à saisir la différence entre un barbare et un homme cultivé, à voir l'importance véritable des *liberal arts colleges* et la place qui convient aux spécialisations. M. Clarence Faust, président du *Fund for the Advancement of Education* et vice-président de la *Ford Foundation*, concluait : « Ce n'est pas le but du *college* d'enseigner aux membres de la génération montante quoi penser, mais comment penser. » Évidemment, cette conclusion n'est pas parfaite et exigerait des distinctions; mais, interprétée à la lumière des convictions antérieures, elle exprime une redécouverte: en fixant comme objectif du *college* l'acquisition d'un art de penser, elle signifie qu'on a redécouvert le prix des humanités et de la formation personnelle.

La réaction la plus vive et la plus réussie s'est produite à l'Université de Chicago, où le *college* jouit de la plus grande liberté administrative et académique. Sait-on, au Canada, qu'on y a adopté la formule 6-4-4: six années d'école primaire, quatre de *high school* et quatre de *college*? L'enfant qui commence à six ans termine son *college* à vingt ans. Au point de vue structural, cela correspond à la position des collèges classiques de la province de Québec, où l'on a la formule 6-8: six années d'école primaire et huit de collège. Les deux structures se couronnent par l'obtention d'un baccalauréat ès arts. Ce baccalauréat unique se donne à Chicago depuis 1942. (Voir *The Idea and Practice of General Education*, Chicago Press, 1950.)

M. Louis-J.-A. Mercier, professeur à l'Université de Georgetown, insistait, en 1948, sur le fait que ces huit années de collège, après les six d'école primaire, constituent le domaine de l'enseignement secondaire par opposition à celui de l'enseignement primaire et de l'enseignement universitaire. Son but naturel, dit-il, c'est la formation et l'information générales. Il montre que cette formule est bien celle de la tradition européenne, où l'on a toujours tenu à séparer la formation générale de la formation spécialisée, qu'on doit réserver

à l'université proprement dite ou, comme dans la nouvelle tendance américaine, au *senior college*. Ce dernier « appartient à l'université, son but légitime est une spécialisation » (*Goals for American Education*, a symposium, Harper, New York, 1950, p. 265).

Le *college* de l'Université de Chicago se trouve donc à donner son baccalauréat ès arts deux ans plus tôt que la plupart des autres *colleges* américains, et cela, afin de redonner au baccalauréat son sens plénier de diplôme de formation générale. Non seulement il couronne une culture générale, mais il est une ligne de démarcation entre le *general* et le *specialized training*. Car, normalement, le collège donne une connaissance générale des problèmes qui intéressent l'esprit humain et il cherche à former des esprits ouverts et vigoureux. Il laisse à l'université la tâche de la spécialisation. Les spécialisations ne doivent pas, par leur esprit et leurs méthodes, envahir les collèges. L'exemple américain peut, semble-t-il, nous aider à y voir plus clair.

L'enseignement des sciences

Et les sciences? dira-t-on. Il y a deux façons de les enseigner. La première consiste à adopter le mode universitaire de spécialisation au niveau du collège: on instruit, on informe le collégien, on multiplie les faits et on les vérifie; mais on ne donne pas ainsi une formation humaine de l'esprit. Or, ce qui est utile et nécessaire au niveau universitaire peut n'être que désastreux au niveau du collège. L'autre façon n'insiste pas tellement sur la quantité que sur l'aspect profondément humanisant des sciences qui représentent « l'effort éternel de l'homme pour accorder au monde matériel l'âme qui anime sa propre matière, effort plus intensif des trois siècles derniers pour saisir peu à peu dans des intuitions exaltantes la pensée que le Créateur a cristallisée dans les choses » (Roméo Beauséjour, S. J.). Étudier la science comme une aventure où l'esprit domine et domestique la matière par une précision toujours plus exigeante, s'enthousiasmer pour ses trouvailles, n'est-ce pas apprendre un des plus beaux côtés de l'homme? Ainsi envisagées, les sciences deviennent un nouveau chapitre obligatoire d'un humanisme ouvert, car elles ne se passent ni de philosophie ni de théologie.

Chez les Anglo-Canadiens et chez les Américains, en général, une fois franchies les années de *high school*, ceux qui choisissent la Faculté des Arts pour obtenir un baccalauréat ès arts n'étudient plus les sciences. D'où, chez eux, une opposition beaucoup plus marquée entre l'humanisme et les sciences. Le seul bagage scientifique dont disposent ces étudiants est celui qu'ils ont amassé, d'une façon plus ou moins utilitaire et en vrac, à la fin de leur *high school*. N'est-ce pas regrettable? Ils n'ont plus l'avantage, durant leurs années les plus actives, de réfléchir sur les données générales des sciences. La valeur de leur baccalauréat ès arts ne s'en trouve-t-elle pas appauvrie?

A part les universités protestantes et catholiques, les universités anglo-saxonnes sont profondément rationalistes et pragmatistes. Sans théologie ni philosophie, elles n'offrent qu'un éclectisme d'où il est très difficile de tirer une synthèse cohérente. Chacun reste mal équipé pour penser les questions fondamentales, qui supposent un engagement de tout l'être. Ceux qui ne s'engagent pas sur le sens de la vie se croient parfois plus libres. Nous les croyons plus bornés et plus pauvres.

Au Canada français, nous pourrions intégrer davantage les sciences, sous l'aspect que nous avons indiqué, tout le long de notre cours classique; introduire des méthodes nouvelles pour faire réfléchir nos élèves et les obliger à l'élaboration d'une pensée personnelle. Fondamentalement, quant au sérieux du travail demandé et des matières offertes, nous sommes dans le bon chemin. Nous pouvons reviser nos méthodes et notre manière

d'enseigner. Pour cela, il faut à chaque collège une bibliothèque conçue comme centre de la vie intellectuelle. Il faut surtout envisager clairement et courageusement la finalité des collèges et laisser aux universités ce qui leur revient.

Trop de critiques de nos collèges sont à la merci des pressions du milieu. Sous prétexte d'accroître le nombre de nos ingénieurs, ils sont prêts à saboter la formation d'une véritable élite. Car c'est à cela qu'aboutit une spécialisation précoce ou une prépondérance accordée à certaines matières « utiles » aux dépens de disciplines désintéressées, plus nécessaires à l'épanouissement de l'esprit.

Alors que devient le problème de la spécialisation? Fin de non-recevoir, intégration dans le cours actuel, ou troisième hypothèse plus constructive? Un prochain article essaiera de répondre à cette question.

LE CONGRÈS DE L'UNIAPAC

Richard ARÈS, S. J.

P ARMI les multiples congrès dont la province de Québec fut le rendez-vous au cours du mois de septembre, il n'en est certes pas de plus important ni de plus imposant, avec celui du Bureau international catholique de l'Enfance, que le congrès de l'Union internationale des Associations patronales catholiques ou, comme on dit en abrégé, de l'UNIAPAC. Avec son solide bloc catholique, ses nombreuses associations et institutions, notre province attire de plus en plus, c'est évident, les organisations catholiques européennes qui, dans le but d'accroître leur rayonnement à travers le monde, veulent prendre pied en Amérique du Nord pour ensuite s'adjoindre les forces vives du catholicisme étatsunien. Entre ce dernier et le catholicisme européen, le Québec apparaît ainsi comme le trait d'union naturel, l'agent de liaison le mieux en place, et ce n'est pas l'un des moindres fruits de ces grands congrès internationaux que de forcer les catholiques québécois à prendre conscience de ce rôle et à se préparer à le jouer avec toujours plus de zèle et d'initiative.

QU'EST-CE QUE L'UNIAPAC?

L'UNIAPAC est essentiellement une fédération, sur le plan international, des associations de patrons catholiques qui existent actuellement en de nombreux pays. Sa fondation date de 1931, à l'époque même de la publication de l'encyclique *Quadragesimo anno*. Désorganisée par la guerre, elle ne comptait plus, lorsqu'elle reprit ses travaux en 1945, que trois membres actifs: la Belgique, la France et la Hollande. Peu à peu, à ce noyau primitif vinrent se joindre l'Italie en 1947, l'Angleterre et le Canada en 1948, l'Allemagne en 1949, le Chili en 1950, la Suisse en 1951, l'Argentine, l'Espagne et le Portugal en 1953, Cuba et l'Uruguay en 1955, de sorte que maintenant elle groupe les associations patronales catholiques de quatorze pays, dont neuf en Europe, un en Amérique du Nord et quatre en Amérique espagnole. En mars 1957, le pape Pie XII marquait l'importance que l'Église attache à ce groupement en lui donnant comme conseiller moral officiel S. Em. le cardinal Joseph Siri, archevêque de Gênes.

Fédération d'associations patronales catholiques, l'UNIAPAC trouve sa force et sa vitalité dans le triple fait

que toutes adhèrent à une même *doctrine*, poursuivent en gros les mêmes *objectifs* et participent à un commun *programme* d'action. La doctrine, c'est la doctrine sociale de l'Église, notamment en ce qui concerne les fins du travail et de l'économie, la dignité de la personne humaine, la collaboration patronale-ouvrière dans l'entreprise comme dans la profession. L'objectif fondamental commun, c'est précisément la traduction de plus en plus fidèle et complète, dans le concret de la vie économique et sociale, de cette doctrine que professent tous les patrons catholiques. Le commun programme d'action tend à donner à ces derniers, par l'intermédiaire des associations dont ils font partie, une formation à la fois économique-sociale et religieuse qui leur permette, d'une part, d'être chrétiens non pas *malgré* leur entreprise, mais *dans* et *par* leur entreprise, et, d'autre part, d'assumer pleinement leurs responsabilités dans l'économie de chacun de leur pays.

Dans ce programme d'action, l'UNIAPAC intervient elle-même pour organiser des rencontres, des séances d'études, des conférences, et surtout des congrès internationaux. Ceux-ci, depuis 1947, se tiennent tous les deux ans et abordent à tour de rôle les principaux aspects de la vie de l'entreprise, de la fonction patronale et de l'organisation professionnelle. Le congrès de Rome, en 1949, est demeuré justement célèbre par l'allocution qu'y prononça le Souverain Pontife. Dans les milieux catholiques tant de l'Europe que du Canada, la discussion était vive alors à propos des réformes de structure de l'entreprise; on ne parlait plus que de cogestion, de copropriété, de participation aux bénéfices, et pas toujours avec la mesure voulue. Le Saint Père profita de l'occasion que lui offrait le congrès de l'UNIAPAC pour préciser la doctrine sociale de l'Église sur plusieurs de ces points en discussion; non seulement il réaffirma que patrons et ouvriers étaient solidaires et devaient, chacun de leur côté, tendre à traduire cette solidarité dans et par l'organisation professionnelle, mais encore il mit en garde contre la formule des nationalisations ainsi que contre les réformes trop radicales de l'entreprise privée (voir *Relations*, juill. 1949, p. 175). Tel fut le retentissement de l'allocution pontificale du 7 mai 1949 qu'on la désigne encore sous le nom de « charte du patronat chrétien dans le monde d'aujourd'hui ».

Le congrès de Montréal, même s'il ne donna pas lieu à une déclaration aussi remarquable de la part du Souverain Pontife, n'en fut pas moins l'un des plus importants qu'ait jamais organisés l'UNIAPAC. Non seulement c'était la première rencontre du genre à se tenir en Amérique du Nord, mais encore, par la qualité et le nombre de ses participants, il éclipa tous les précédents congrès. Plus de six cents délégués se pressèrent aux réunions, délégués venus non seulement des quatorze pays membres de la fédération, mais encore des États-Unis, du Mexique, du Brésil, du Venezuela et de la République Dominicaine. Comme le faisait remarquer un délégué européen, vieil habitué de ces réunions: « C'est, de tous les congrès organisés par l'UNIAPAC, le premier qui a un caractère vraiment international. »

L'Association professionnelle des Industriels du Canada, à qui l'on doit le succès de cette rencontre et qui tenait elle-même son XIII^e congrès annuel, avait fait un effort gigantesque, non seulement d'organisation technique et matérielle, mais encore de propagande auprès de ses six cents membres ainsi qu'auprès de tous les patrons canadiens, qu'elle avait invités à participer aux assises montréalaises. Aussi dans sa conférence d'ouverture, S. Ém. le cardinal Léger voulut-il reconnaître les mérites de l'A. P. I. S'adressant aux cinq cent quarante convives qui l'entouraient, il leur dit:

Vous trouverez sur ce continent une élite patronale possédant la compétence professionnelle, l'idéal chrétien et le souci apostolique requis pour une influence sociale efficace dans ce nouveau monde. L'Association professionnelle des Industriels, qui vous témoigne son hospitalité à l'occasion de ce congrès, est un de ces mouvements qui, par son credo et ses initiatives, apporte chaque jour davantage chez nos industriels une prise de conscience plus nette des responsabilités du patron chrétien.

Une prise de conscience plus nette des responsabilités du patron chrétien: on ne saurait mieux exprimer l'objectif même de ce congrès, qui d'ailleurs avait pour thème: « Le chrétien, chef d'entreprise ». A la réalisation d'un tel objectif tout était ordonné et tout concourut, si bien qu'un délégué pouvait affirmer qu'il régnait à l'hôtel Windsor « une atmosphère de retraite fermée ».

Et c'est bien l'impression qu'on retirait en écoutant les travaux des conférenciers et les débats qui s'ensuivaient. Peu de travaux d'allure technique ou visant à la simple information. De fait, il n'y en eut qu'un, celui de M. Roger Regimbal: « Le travail de la femme mariée et des jeunes ». Tous les autres mirent l'accent principal sur la doctrine et la formation, de même que sur la nécessité pour les patrons d'accorder leur conduite aux exigences de leur foi chrétienne. Tous se terminèrent par un appel à l'action et à l'union en vue d'insuffler un nouvel esprit à la vie économique d'aujourd'hui.

Il serait trop long de résumer ici ces travaux. Je mentionne seulement celui de M. Jacques de Staercke comme exprimant bien l'esprit qui anima ce congrès: non pas un esprit de revendication, de lutte contre d'autres mouvements, de défense d'intérêts professionnels, mais un esprit de charité sociale, de collaboration, de service et de dévouement.

C'est pourquoi ce serait se méprendre complètement sur le sens de ce congrès si on le considérait comme une réunion d'hommes d'affaires désireux de protéger leurs intérêts ou d'industriels préoccupés avant tout d'augmenter le rendement de leurs usines. Je ne dis pas qu'on n'a pas parlé affaires durant le congrès; je dis que les séances officielles ont porté sur autre chose, en premier lieu sur les devoirs sociaux et religieux qui s'imposent à tout patron chrétien quand il fait des affaires.

Même les débats ont souligné ces devoirs, tellement qu'un des derniers orateurs à s'exprimer faisait observer qu'un mot

avait été jusque-là banni du congrès: le mot *droit*, et qu'il serait peut-être bon de mentionner au moins une fois que le patron a aussi des droits. Dans tous les autres cas, les interventions tendaient à pousser et à guider l'action patronale dans le sens de la collaboration et du service. Par exemple, à une question posée par un des délégués, M. Bekaert, gros industriel de Belgique, répondait en disant qu'il faut créer au sein de l'entreprise un climat de confiance absolue dans le patron; mais ce climat, précisait-il, ne peut exister qu'aux conditions suivantes: a) que le patron soit lui-même un homme juste et soit reconnu comme tel par tout son personnel; b) qu'il participe lui-même à la vie de l'entreprise; c) qu'il fasse des efforts pour comprendre, aider et aimer tous ses employés et que ceux-ci en soient convaincus; d) que ses ouvriers puissent connaître sa vie privée et familiale, avoir de l'estime pour sa personne, de façon à pouvoir dire en retour: notre patron vit sa vie de chrétien, à nous d'en faire autant.

LA TÂCHE DE DEMAIN

Pour ses participants, à commencer par les industriels canadiens, le congrès de Montréal aura été un stimulant de premier ordre en vue de leur faire découvrir et assumer leurs responsabilités de patrons chrétiens. Tous à cet égard méritent notre sympathie, car la tâche qui les attend est hérissée de difficultés. Comme le faisait observer S. Ém. le cardinal Léger dans sa conférence d'ouverture, les chefs d'entreprise chrétiens portent le lourd héritage des fautes d'un régime économique injuste, détourné de sa fin: par le seul fait de leur présence à la direction d'une entreprise, la société moderne les met en accusation; les préjugés sont lourds et le jury sévère. En bien des contrées du globe, la fonction patronale est violemment contestée et a besoin d'être réhabilitée. Et Son Éminence d'ajouter:

Il existe de détestables patrons, comme il existe de mauvais ouvriers. Mais nous refusons d'admettre, ce que professe sans scrupule l'école marxiste, que le profit soit nécessairement un vol, le patron nécessairement un exploiteur, et par conséquent le patronat, une institution essentiellement viciée et à supprimer sans égard. Mais il ne suffit pas de partager entre nous cette intime conviction; il faut qu'elle soit accréditée auprès de l'opinion de notre monde contemporain par des prises de position courageuses et claires, voyantes, par une présence efficace auprès des organismes responsables; or, voilà l'œuvre utile et conquérante d'une UNIAPAC puissante.

La tâche de demain pour l'UNIAPAC, le cardinal y insista fortement, — et je sais par certaines confidences qu'il répondait alors aux vœux de plusieurs congressistes, — c'est de faire entendre, très haut et très loin, la voix d'un patronat chrétien authentique, de faire sentir la puissance d'un patronat éclairé et décidé, et d'influer ainsi sur la solution qui sera donnée aux grands problèmes de l'heure présente. Dans ce but, l'UNIAPAC devra s'imposer tous les sacrifices nécessaires pour doubler sa force et son influence actuelle, pour assurer sa présence et sa collaboration permanente auprès des organismes nationaux et internationaux.

Il lui faudra donc non seulement augmenter et consolider ses effectifs dans les divers pays qui en sont déjà membres, mais encore étendre son influence à tous les pays dans lesquels existent ou sont possibles des associations patronales catholiques, à commencer — pensent et souhaitent plusieurs — par les États-Unis.

Mais — et c'est encore le cardinal Léger qui s'exprimait ainsi — les patrons catholiques ne resteront fidèles à leur haute mission et ne l'accompliront intégralement qu'à trois conditions: a) cultiver et mûrir d'abord en eux-mêmes une vie intérieure intense; b) collaborer loyalement avec tous les

chrétiens ainsi qu'avec « tous ceux qui, sans professer notre foi, se déclarent prêts à défendre avec énergie et loyauté les principes intangibles de la loi naturelle »; c) nourrir une grande confiance dans le succès de cette mission, en deux mots, être optimistes.

Ce programme d'action, les dirigeants de l'UNIAPAC l'ont déjà adopté et s'affirment désireux de le mettre en pratique. Lors de leur dernière séance à Montréal, ils s'adressèrent en ces termes à tous les patrons de l'univers qui croient en Dieu:

Les chefs d'entreprise chrétiens de vingt pays, réunis en congrès international à Montréal, lancent un appel solennel à tous les dirigeants d'entreprise du monde entier qui croient en Dieu. Ils les invitent à réaliser de façon urgente

un effort personnel sur le plan économique, social et civique. Cet effort leur permettra de témoigner que le chef d'entreprise conscient de ses responsabilités a la mission historique de travailler à rétablir dans toute sa dignité la personne humaine, par sa volonté de progrès économique et de justice sociale.

Le congrès de Montréal, si longuement préparé, si minutieusement organisé par les dirigeants de l'A. P. I. canadienne, est déjà chose du passé. Mais il aura servi, d'une part, à faire prendre à nos industriels canadiens une plus vive conscience de leur vocation de patrons chrétiens et, d'autre part, à accroître jusqu'au niveau mondial le rayonnement de l'UNIAPAC. Ce sont là des fruits qui comptent et dont il faut se réjouir.

La tâche fondamentale du mouvement patronal catholique

Jacques de STAERCKE

C'EST A DESSEIN que le mot *mouvement* est employé dans le titre de cette étude, en lieu et place du mot *organisation*. Les associations patronales catholiques doivent, en effet, être d'abord des mouvements avant d'être des organisations. Un mouvement est l'incarnation d'une idée, d'une doctrine; il est l'expression d'une inquiétude, il apporte un message. Un mouvement ne devient une organisation qu'en vue d'assurer une plus grande efficacité à sa doctrine, une meilleure pénétration à son message.

Cette attitude illustre la différence qui existe entre, d'une part, des organisations patronales purement professionnelles, créées d'abord et souvent exclusivement en vue de défendre les intérêts professionnels et matériels de leurs membres, et, d'autre part, des mouvements de patrons chrétiens, créés en vue de porter le témoignage d'une conception chrétienne de la vie économique et de l'ordre social. Le mouvement patronal catholique est né de la prise de conscience du chrétien dans le patron. La fonction patronale, éclairée par l'union au Christ dont s'inspirent les titulaires de cette fonction, ne peut pas avoir le même contenu que la fonction patronale, même correctement exercée, d'un non-chrétien.

La première source du mouvement patronal catholique se situe au plan de la *spiritualité du chef d'entreprise*. Si nos mouvements existent, c'est, avant toute chose, pour aider les chefs d'entreprise à tendre vers la perfection chrétienne dans et par leurs fonctions économique et sociale; ils ont à perfectionner le chrétien en tant que patron; en eux, les patrons visent à refaire

Voici la première partie d'un travail qui fut présenté à Montréal, en septembre dernier, lors du congrès mondial des patrons catholiques. L'auteur, qui enseigne aux Écoles sociales de Bruxelles et de Louvain, est secrétaire général de la Fédération des Patrons catholiques de Belgique.

l'unité de leur vie par le *recentrage* de toutes leurs activités sur leur union au Seigneur.

Cette volonté d'aboutir à une spiritualité patronale harmonieuse et profonde conduira inévitablement le chef d'entreprise chrétien à se préoccuper du problème de la *christianisation dans l'entreprise*. C'est le deuxième but de nos mouvements, indissolublement lié au premier. Les manières dont se traduira ce souci de christianisation peuvent être multiples et fort différentes. L'essentiel est que cette préoccupation soit vivante et génératrice d'action.

Le chef d'entreprise engagé dans le concret se rendra compte que cette christianisation ne peut s'opérer sans recherche préalable ou simultanée d'une véritable *communauté d'entreprise*. La difficile création de cette communauté d'entreprise constitue logiquement le troisième objectif de nos associations.

Celui-ci nous conduit, enfin, au dernier plan de notre activité: les techniques d'*amélioration des conditions de travail*. La communauté d'entreprise sera, en effet, le fruit de nombreuses initiatives traduisant, dans la conduite envers le personnel, une attitude vraiment respectueuse de l'homme et de sa finalité surnaturelle. C'est pour cette raison que nos mouvements doivent se préoccuper de tous les moyens permettant d'améliorer les conditions matérielles et psychologiques de travail, d'humaniser le plus largement possible le travail dans l'industrie moderne. Il faudra veiller également à créer un contexte propre à y épanouir la vocation des fils de Dieu.

La réalisation de ces objectifs nécessite une double action à déployer par nos mouvements: l'une *au niveau des entreprises*, qui regarde le chef d'entreprise person-

nellement; l'autre, *au niveau des institutions* qui modèlent la société.

Le mouvement patronal catholique et les intérêts professionnels

Voilà rapidement schématisé le rôle d'une association patronale catholique à l'égard de ses membres et des industriels en général.

On voit combien nous sommes loin d'une simple défense d'intérêts, professionnels ou autres. On voit aussi qu'il ne peut être question de conflit de compétence entre nos mouvements, d'une part, et les organisations patronales purement professionnelles, d'autre part. Nos associations sont complémentaires par rapport aux autres associations patronales. Elles doivent, en fin de compte, permettre à celles-ci de disposer d'un nombre croissant de chefs d'entreprise animés d'un idéal de collaboration sociale. Dans plusieurs pays, le mouvement patronal catholique joue ainsi, par rapport à l'organisation patronale générale, un rôle d'animateur, de pionnier. Il contribue à créer un climat dans lequel l'organisation patronale générale puisse s'épanouir d'une manière plus positive et plus ouverte aux réalités sociales et humaines. Une organisation patronale catholique qui ne réaliserait pas ce rôle, qu'on pourrait dans un certain sens qualifier de rôle d'éducation sociale du monde patronal, manquerait indubitablement à son devoir primordial.

Cela veut-il dire qu'un mouvement patronal catholique ne puisse défendre l'intérêt professionnel et matériel de ses membres et de l'ensemble de l'industrie? Certainement pas. Nos mouvements ont souvent à prendre position face à des dangers qui sont la conséquence de revendications déraisonnables ou d'une emprise étatique exagérée. Ils le feront parce que les dangers qui menacent la fonction patronale menacent la possibilité de christianiser le monde du travail et d'y créer de véritables communautés d'entreprise. Ils rejeteront certaines mesures parce qu'elles supposent une organisation de la société incompatible avec l'épanouissement humain et chrétien de tous ses membres.

On le voit, l'opposition de nos mouvements à certaines mesures dans le domaine social et économique ne peut être commandée par la simple volonté de défendre des intérêts, même légitimes. Cette opposition ne se justifie que par référence aux objectifs d'épanouissement spirituel et de valorisation humaine des hommes au travail.

École de formation à l'ascèse

Un mouvement patronal catholique a donc l'obligation de rendre ses membres conscients de leur responsabilité, de leur influence et de l'importance de cette influence. Il doit leur faire comprendre que leur fonction est essentiellement un service et non un privilège, qu'elle suppose une grande compétence, un constant

renouvellement et une intense vie spirituelle. Un mouvement patronal catholique amène nécessairement ses membres à revoir et leur comportement dans l'entreprise et leurs décisions relatives à la profession elle-même ou à la vie nationale. Nos mouvements ne sont pas des ghettos de patrons cherchant un refuge dans une union défensive; ils sont, au contraire, une école de formation à l'ascèse du patronat chrétien et aux techniques de la promotion sociale. Ils ne servent pas à couvrir par d'excellents principes généraux une attitude sociale moins positive; ils sont, au contraire, une exigence permanente, un rappel sans cesse renouvelé à une vision plus haute de la fonction dont nous sommes investis.

Ceux qui douteraient de la nécessité d'un tel mouvement doivent seulement se demander si l'on rencontre beaucoup d'industriels qui ont fait l'union intime entre leur vie spirituelle et leur fonction de chef d'entreprise. Le chrétien patron qui s'accuse de ses fautes devant le Seigneur songe sans aucun doute à ses manquements dans la vie familiale, à ses faiblesses dans la recherche d'un idéal de perfection personnelle; mais lui arrive-t-il de songer à ses fautes sociales? S'accuse-t-il d'avoir manqué d'épanouir ses collaborateurs, d'avoir négligé de rendre l'organisation du travail plus humaine, d'avoir donné aux travailleurs une image diminuée de l'autorité? Examine-t-il sa conscience concernant le niveau de vie qu'il rend possible autour de lui? Se sent-il coupable de manquer de compétence, d'imagination ou de prévoyance? S'accuse-t-il de ne pas donner à ses travailleurs assez d'espérance?

Le chrétien patron est-il ainsi? A-t-il, au contraire, deux vies: l'une, personnelle et familiale, régie par la loi de l'Évangile, l'autre, professionnelle et sociale, régie par les lois du libéralisme économique? C'est l'unité vitale de l'existence du patron qui doit être restaurée par nos mouvements. Il s'agit là d'un problème ardu, dont la solution suppose bien des renoncements. Nos mouvements doivent avoir l'audace de se présenter tels qu'ils sont et non tels qu'un certain public industriel voudrait qu'ils fussent.

D'autres tâches, non moins importantes, incombent à nos mouvements. Elles ne prennent toutefois leur vrai sens qu'à la lumière de la tâche fondamentale que nous venons de définir.

Traduction dans le concret de la doctrine sociale de l'Église

Sur le plan technique, il s'agit de traduire la doctrine sociale de l'Église dans des initiatives concrètes de nature à établir l'ordre social dont les grandes lignes sont définies par les encycliques.

Nos mouvements devront donc s'employer à faire progresser la société vers le schéma général de l'*organisation professionnelle*. Il ne s'agit pas pour nos mouve-

ments de se lier indissolublement à telle ou telle formule historique de l'organisation professionnelle. Il s'agit plutôt de créer un état d'esprit favorable, d'utiliser chaque circonstance et chaque modification en vue de rendre l'organisation professionnelle plus proche et en vue d'en faire mieux connaître les avantages. L'organisation professionnelle n'est pas un but qu'on peut, à un moment déterminé de l'évolution de l'opinion et de la législation, considérer comme atteint une fois pour toutes.

Rares sont les pays où existe un cadre juridique d'organisation professionnelle. Le cadre ne peut être opérant que s'il est inspiré par un esprit professionnel vivant et toujours renouvelé. Dans tous les pays où ce cadre juridique d'organisation professionnelle est inexistant ou incomplet, des progrès considérables doivent être faits, soit par l'achèvement de la législation, soit par la mise en œuvre, dans les institutions existantes, d'un esprit professionnel sincèrement accepté. Nos

organisations dites professionnelles ne sont, trop souvent, que des organisations de classe évoluant dans un secteur professionnel déterminé. D'une part, une organisation de classe des travailleurs; d'autre part, une autre organisation de classe des employeurs. Il faut garder présent à l'esprit que, suivant la doctrine sociale de l'Église, de telles organisations de classe ne peuvent être qu'une étape vers une organisation de la profession au sein de laquelle les deux classes collaborent dans un esprit réellement professionnel. N'avons-nous pas cédé à la tentation de considérer cette étape comme un stade ultime qu'on ne peut franchir? N'avons-nous pas tendance à nous installer dans cette organisation de classe, en oubliant que la doctrine sociale de l'Église nous impose d'en sortir?

Lorsque, pour définir la tâche de nos mouvements, nous parlons de traduire dans le concret la doctrine sociale de l'Église, c'est donc tout d'abord à la réalisation d'un ordre professionnel que nous songeons.

Saint-Sulpice au Canada

Mgr Olivier MAURALT, P. S. S.

LES FILS de saint François, les fils de saint Ignace, les fils de M. Olier, quoique à des degrés divers, ont travaillé ensemble à l'évangélisation de notre pays. Ils nous ont donné des saints et des martyrs et se sont illustrés non seulement dans les missions, mais dans les explorations, dans les découvertes, dans la connaissance des langues et des mœurs indiennes, dans l'éducation sous toutes ses formes, dans l'administration et la bienfaisance, et jusque dans l'armée où ils furent maintes fois aumôniers. Il est à remarquer que, à Montréal même, les trois communautés, à certaines époques, collaborèrent en même temps. Ainsi furent-elles toutes les trois sur les lieux, de 1694 à 1763, et de 1842 à nos jours.

Ce furent M. de la Dauversière et M. Olier qui fondèrent Montréal, sans quitter la France; mais il faut savoir qu'il y avait plusieurs Pères Jésuites dans leur entourage. Le directeur de conscience de M. de la Dauversière était le P. Chauveau, un Jésuite; et c'est grâce à l'intervention du P. Charles Lalemant que M. de Lauzon consentit à céder la seigneurie de Montréal aux associés de Montréal; le même Père fut mêlé au choix de M. de Maisonneuve comme chef de l'expédition; il le fut aussi à la mission de Jeanne Mance. Dans la Société du Très-Saint-Sacrement, à Paris, M. Olier rencontrait le P. Suffren, de la Compagnie

On commémore, cette année, le troisième centenaire de l'arrivée des Messieurs de Saint-Sulpice au Canada, de même que la fondation, par les Sulpiciens, du Grand Séminaire de théologie. Un fils illustre de M. Olier a bien voulu tracer pour nos lecteurs un tableau de l'œuvre sulpicienne au Canada.

de Jésus. Le 18 mai 1642, quand les pionniers de Ville-Marie débarquèrent sur le sol de l'île de Montréal, c'est un Jésuite, le P. Vimont, qui célébra la messe et prédit l'avenir grandiose de la nouvelle ville.

Bien que M. Olier eût beaucoup fait pour le succès de cette entreprise, il n'avait envoyé aucun des prêtres de sa Compagnie, pour l'excellente raison que cette Compagnie venait à peine de naître. Dans son *Histoire de la Colonie française au Canada*, M. Faillon laisse entendre que M. Olier avait obtenu des Jésuites qu'ils desservent la fondation aussi longtemps que les Sulpiciens ne s'y seraient pas rendus. Et c'est ainsi que, pendant quinze ans, de 1642 à 1657, les Pères Jésuites eurent une résidence à Ville-Marie et y exercèrent le ministère. Les archives de l'église Notre-Dame conservent précieusement le premier registre de catholicité de Montréal, rédigé par eux en latin.

L'œuvre sulpicienne sous le régime français

La fondation de Montréal fut jugée dans son temps, par nombre de gens, comme une folle entreprise. A la vérité, elle était fort extraordinaire. Un laïc, chargé de famille, habitant La Flèche en Anjou, a eu une inspiration, en 1636, celle de créer une ville dans une île sauvage du Saint-Laurent. A la même époque, M. Olier, en oraison à l'église Saint-Germain-des-Prés,

à Paris, se sent appelé à l'évangélisation des peuples païens. Tous deux faisaient partie de la Société du Très-Saint-Sacrement. C'est peut-être là que M. Olier entend parler du projet de M. de la Dauversière et, dès ce moment, songe à y collaborer. Trois ans plus tard, tous les deux se rencontrent chez le chancelier Séguier, — à Meudon ou ailleurs, peu importe, — et M. Olier dit à M. de la Dauversière: « Je connais votre dessein », et lui remet une somme d'argent pour en commencer l'exécution.

Sans tarder, en 1639, il fonde la Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal, y introduit des personnes d'influence et de grands moyens, recrute des colons, fait construire à Québec un hangar pour recevoir les effets destinés à la nouvelle ville et, d'accord avec ses associés, M. de la Dauversière, M. de Fancamp, M. de Renty,... envoie au Canada la première recrue, sous la conduite de Paul Chomedey de Maisonneuve, à la fin de l'été de 1641. On sait que Maisonneuve et ses compagnons ne s'établirent à Montréal que le 18 mai suivant, et que leur premier soin fut d'y faire célébrer la messe par le P. Vimont.

Quinze ans plus tard, en août 1657, M. Olier ayant rempli, sur son lit de mort, la promesse qu'il avait faite d'envoyer ses prêtres à Ville-Marie, arrivèrent en Nouvelle-France les quatre premiers Sulpiciens qu'il avait désignés: MM. de Queylus, Souart, Galinier et d'Alet. Le chef du groupe était M. de Queylus. Muni du titre de grand vicaire de l'archevêque de Rouen, il se rendit très tôt de Montréal à Québec pour régler avec les Pères Jésuites des questions de juridiction, qui ne firent que s'embrouiller davantage, lors de l'arrivée de Mgr de Laval en 1659. Le conflit dura des années et se termina par la réconciliation des deux adversaires.

Pendant ce temps, M. Souart, resté à Montréal, remplissait son ministère de curé et de maître d'école, et remplaçait son supérieur absent. MM. Le Maître et Vignal s'étaient joints à la petite communauté, mais payèrent de leur vie les soins qu'ils donnaient à la construction du premier séminaire, l'un et l'autre massacrés par les Iroquois en 1661.

L'état de la colonie était précaire. Le sacrifice de Dollard et de ses compagnons en est une preuve héroïque. Les choses se stabilisèrent cependant après que la Société des Messieurs et Dames eut cédé la seigneurie de Montréal au Séminaire de Paris, qui l'accepta et en paya les dettes. Jusqu'à la cession du pays à l'Angleterre, en 1763, cent vingt-six Sulpiciens de France vinrent travailler à Montréal et en Nouvelle-France. Pour diriger la communauté, succédèrent à M. de Queylus: MM. Souart, Lefebvre, Dollier de Casson, Vachon de Belmont, Normant de Faradon, Montgolfier. Après M. Souart, premier curé de Notre-Dame, vinrent MM. Gilles Perot, Pierre Remy, Jean Frémont, Étienne

Guyotte, Michel Caille, Charles de Breslay, Yves Priat, Gentien Rangeard, Benoît Baret, Jean-Gabriel-Marie Le Pape du Lescoat, Antoine Deat, Louis Jolivet. D'autres confrères furent curés de Lachine, de la Longue-Pointe, de la Pointe-Claire, de la Pointe-aux-Trembles, de la Rivière-des-Prairies, de Saint-Anne-du-Bout-de-l'Île, de Sainte-Geneviève, de Saint-Laurent, du Sault-au-Récollet, de Boucherville, de Laprairie, de l'Assomption, de Longueuil, de Repentigny, de Saint-Benoît, de Saint-Sulpice, de Terrebonne, de Verchères, de Saint-Roch-des-Aulnets, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et d'Oka. Certains Sulpiciens eurent le titre et la charge de maîtres d'écoles: MM. Souart, Chaigneau, Vachon de Belmont, Ranuyer, Remy, Forget, Talbot, Girard; d'autres étaient maîtres de latin: ce furent MM. Chambon, Maitevet, Guillion, de Métry, Curatteau. Et, naturellement, beaucoup furent missionnaires. Parmi ceux-ci, il faut nommer M. Dollier de Casson et M. Bréhaut de Galinée, M. Jean Cavelier de La Salle, M. François de Salignac Fénelon, M. Claude Trouvé, M. François Lascaris d'Urfé, M. Armand de Cicé, M. François Vachon de Belmont, M. Louis Geoffroy, M. Michel Gay, M. Quéré de Trégon, M. Charles de Breslay, M. Charles de Goudalie, M. Jean-Baptiste Breul, M. Hamon Guen, M. Élie Deperet, M. Jean-Pierre de Miniac, M. Jean-Baptiste Desendaves, M. Claude de Chanvroulx, M. François Picquet, M. Magon de Terlangue. Et plusieurs de ces missionnaires furent aumôniers des troupes, notamment M. Dollier de Casson, au lac Champlain, M. Jean Baudoin, à Terre-Neuve avec d'Iberville, M. François Picquet, « le patriarche des Cinq Nations », pendant la guerre de Sept Ans.

Et, pour mémoire, signalons que de nombreux Sulpiciens furent supérieurs ecclésiastiques ou aumôniers de l'Hôtel-Dieu, de la Congrégation de Notre-Dame et de l'Hôpital Général des Sœurs Grises.

Cette nomenclature bien incomplète indique assez que l'activité des Sulpiciens, sous le régime français, était variée. Leur qualité de seigneurs et de curés de Ville-Marie les obligeait de s'occuper des intérêts matériels aussi bien que spirituels des citoyens de Montréal. Non seulement ils construisirent la première église Notre-Dame, de 1672 à 1683, et veillèrent à l'enseignement primaire des enfants, mais ils tracèrent et nommèrent les premières rues, concédèrent des fiefs et arrière-fiefs, contribuèrent à l'édification des fortifications de la ville, administrèrent même la justice pendant quelque temps et choisirent le gouverneur.

Dans l'île de Montréal et bientôt en dehors, ils se consacrèrent, avons-nous dit, aux missions indiennes: on vit MM. Trouvé, Barthélemy, de Cicé fonder une mission sédentaire dans la péninsule de Kenté, au lac Ontario, mission qui dura de 1668 à 1680; M. Dollier de Casson et M. Bréhaut de Galinée partir pour le lac

Michigan à la recherche des Indiens putéolamites, en 1669; M. Lascaris d'Urfé organiser une sorte d'école de métiers dans les îles de Dorval au lac Saint-Louis; M. Charles de Breslay établir un village indien à l'île aux Tourtes, près de Montréal; M. Vachon de Belmont construire le fort de la Montagne, mission qui se transporta à Oka, en 1721, et y demeure encore: toute une pléiade de grands missionnaires s'y est dévouée. Les missionnaires sulpiciens allèrent même, à deux reprises, en Acadie: ils y étaient lors du Grand Dérangement et partagèrent le sort des persécutés.

L'œuvre sulpicienne de 1763 à nos jours

On peut dire que ce siècle, qui va de 1657 à 1763, se passa, à Montréal, sous l'influence bienfaisante de Saint-Sulpice. Le jour où le pays sera cédé à l'Angleterre, que feront les Messieurs du Séminaire? Comme les Messieurs du Séminaire de Québec, comme les Jésuites, ils étaient tous Français. Pourraient-ils demeurer au Canada? Tout dépendrait du texte du traité de paix et de l'interprétation qu'on en ferait. Or, l'Angleterre accorda dix-huit mois aux Français qui voudraient retourner en France pour disposer de leurs propriétés. À défaut de quoi, leurs biens seraient confisqués; à moins qu'ils n'acceptent de devenir officiellement sujets britanniques! Les communautés reçurent l'interdiction de se recruter dorénavant en France. Récollets et Jésuites s'éteignirent doucement, et les biens de ces derniers furent spoliés après la suppression de la Compagnie de Jésus, en 1774... Les Sulpiciens de Montréal tournèrent la difficulté en se faisant céder par le Séminaire de Paris la seigneurie de l'île de Montréal et en acceptant — vingt-huit d'entre eux sur quarante — l'allégeance britannique. Cette cession, dûment enregistrée à Paris, à Londres et à Québec, subit bien des assauts au cours des soixante-quinze années qui suivirent, mais fut finalement sanctionnée par un bill du gouvernement de l'Union, en 1840-1841.

L'œuvre sulpicienne se continua donc pendant ce temps; elle se consolida même, puisqu'on vit naître, en 1767, le Collège de Montréal, qui même se construisit à neuf en 1806, rue Saint-Paul; puisqu'on vit surgir, en 1824-1829, la nouvelle église Notre-Dame et, en 1840, le Grand Séminaire de théologie. C'est que, après la Révolution française, l'Angleterre, qui avait donné l'hospitalité à nombre d'*émigrés* venus de France, avait adouci sa politique d'ostracisme et avait permis, dès 1792, à des prêtres français de passer au Canada: le recrutement sulpicien avait ainsi repris.

L'évêque de Québec, de son côté, avait réussi à faire reconnaître par la cour d'Angleterre les auxiliaires que Rome lui avait accordés pour le district de Montréal et pour celui de la Rivière-Rouge. Le choix du nouvel évêque pour le district de Montréal, un Sulpicien,

M. Jean-Jacques Lartigue, créa bien des soucis aux marguilliers de Notre-Dame et au supérieur du Séminaire, M. Auguste Roux, canoniste qui revendiqua énergiquement les privilèges de la Compagnie.

À M. Roux, succéda, en 1821, M. Quiblier, dont le rôle bienfaisant pour la « congrégation irlandaise » (c'est lui qui construisit Saint-Patrice en 1844) et pour tout le monde au cours de la rébellion de 1837-1839 lui mérita l'estime de toute la population. Mais il était à la tête de la Compagnie quand Mgr Bourget commença sa campagne pour démembrer la paroisse Notre-Dame, et les relations, d'habitude amicales entre l'évêque et lui, se tendirent parfois péniblement. C'est à lui que nous devons l'établissement à Montréal, en 1837, des Frères des Écoles chrétiennes, venus de France à son appel, et c'est lui — nous en avons son propre témoignage — qui provoqua la création définitive, en 1836, du diocèse de Montréal et la nomination de Mgr Bourget comme coadjuteur. Quand, en 1840, par « concordat » avec l'évêque, fut fondé le Grand Séminaire, on peut dire que Saint-Sulpice complétait l'œuvre pour laquelle M. Olier l'avait établi à Montréal.

C'est à la même époque que les Pères Jésuites revinrent à Montréal et fondèrent le Collège Sainte-Marie. Ils hésitèrent sur l'emplacement à choisir pour ledit collège. Le Séminaire leur suggéra le flanc de la montagne, mais ils préférèrent le centre de la ville. Le nouvel établissement s'adressait surtout à la jeunesse bourgeoise qui se destinait aux professions libérales. Saint-Sulpice fut alors porté à faire de plus en plus du Collège de Montréal un petit séminaire préparant au sacerdoce.

Nous avons signalé d'un mot le démembrement de Notre-Dame. Jusque-là, Notre-Dame était restée la seule paroisse civile et canonique de Montréal. La population grandissant à vue d'œil, le Séminaire avait dû ouvrir des succursales de la paroisse, à Sainte-Anne et à Notre-Dame-de-Grâce, à Saint-Joseph et à Sainte-Brigide, à Notre-Dame-des-Neiges et, pendant un certain temps, au *Mile-End*; il avait aussi accepté Saint-Jacques, après l'incendie de la cathédrale. Il était évident que Saint-Sulpice ne pourrait indéfiniment suffire seul à la tâche. Mgr Bourget le prévoyait et voulait faire délimiter par Rome les privilèges du Séminaire et faire définir nettement sa propre autorité. Il avertit le Séminaire et l'invita à faire valoir ses droits. Le litige dura bien des années. Ce fut un beau combat juridique, civil et canonique, qui ne se termina guère avant 1872 et qui eut encore des répercussions jusqu'à la fin du siècle. Le Séminaire céda sur toute la ligne et se dépouilla de toutes ses églises, sauf de Notre-Dame et de Saint-Jacques, de Bonsecours et de Lourdes.

Après la construction de la grande église Notre-Dame, dont les tours ne furent achevées qu'en 1843, le Séminaire continua à développer ses œuvres. Il fonda, en 1844, l'Œuvre des Bons Livres, c'est-à-dire une

bibliothèque publique; il la logea, en 1859, dans un nouvel immeuble, angle des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier, et y greffa un cercle de jeunes gens, le cercle Ville-Marie, et une revue *l'Écho du Cabinet de Lectures*, qui dura une quinzaine d'années. Cette bibliothèque se transporta rue Saint-Denis, en 1915, et devint la Bibliothèque Saint-Sulpice.

En 1848, le Séminaire avait dû agrandir le vieux presbytère de Notre-Dame et ériger le bâtiment de pierre taillée qui se rattache tant bien que mal au manoir du XVIII^e siècle. En 1857, il construisait, rue Sherbrooke, sur l'emplacement du fort de la Montagne, le Séminaire de Théologie, qui célèbre, justement cette année, son centenaire. En 1870, c'était le tour du Collège de Montréal, érigé dans le prolongement du Grand Séminaire. En 1894, le Séminaire de Philosophie s'élevait, plus haut, sur le mont Royal.

Auparavant, en 1888, Saint-Sulpice avait ouvert, à Rome, le Collège Canadien destiné à recevoir les ecclésiastiques désireux de poursuivre leurs études théologiques, canoniques ou philosophiques. En même temps, commençait à Notre-Dame la station quadragésimale, prêchée par de grands prédicateurs venus de France, et bientôt s'inaugureraient, sur un terrain donné par le Séminaire, le palais académique de l'Université Laval de Montréal, rue Saint-Denis, et les cours de littérature française confiés aux meilleurs écrivains du vieux monde, invités par le Séminaire.

En 1911, afin d'activer le recrutement sacerdotal et pour répondre au désir de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, le Séminaire transforma sa maison de campagne « sous les noyers », un peu au delà du Grand

Séminaire, en un petit séminaire strict, qui prit le nom d'École apostolique Saint-Jean. Cette école se maintint jusqu'à la fondation de l'Externat classique André-Grasset, en 1927. Celui-ci occupa son bel immeuble du boulevard Crémazie au printemps de 1930. Vingt ans plus tard, les quartiers ouest de la ville réclamèrent une institution du même genre, et Saint-Sulpice fonda, en 1951, au boulevard La Salle, l'Externat Jean-Jacques-Olier.

Entre-temps, Saint-Sulpice du Canada s'était tourné vers les missions lointaines. Il fondait, en 1933, un grand séminaire à Fukuoka, au Japon; il prenait la charge du Grand Séminaire de Nazigalès, en Colombie espagnole, en 1950. Récemment, en 1954, il acceptait de diriger le Grand Séminaire de Saint-Boniface, au Manitoba.

Sur les lieux, il s'intéressait à l'enseignement supérieur comme il l'avait toujours fait. On sait qu'il consentit, en 1878, à affilier à l'Université Laval son Grand Séminaire, qui tint ainsi le rôle de Faculté de Théologie. Quand l'Université Laval devint l'Université de Montréal, en 1919, le Grand Séminaire revisa ses statuts afin que son caractère de faculté fût plus conforme aux exigences romaines. Du même Grand Séminaire émanèrent bientôt l'Institut Pie-XI, école d'Action catholique, et récemment l'Institut de Recherches religieuses, dont l'activité se déploie au sein même de l'Université.

Cette brève synthèse suffit sans doute, en ce troisième centenaire de l'arrivée des Sulpiciens au Canada, à montrer qu'ils ne furent pas des serviteurs inutiles et que Montréal, en particulier, a beaucoup profité de leur présence et de leur activité.

Le Prêt d'honneur

Vianney DÉCARIE

TOUS SAVENT, au moins vaguement, ce qu'est le Prêt d'honneur, organisme de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, devenu une institution. Mais, au moment de la onzième souscription en faveur du Prêt d'honneur, il n'est pas mauvais de rappeler, en quelques mots, ce qu'il représente pour la population d'expression française.

C'est « un prêt sans intérêt consenti aux étudiants particulièrement doués qui, sans secours, n'auraient pas les moyens d'entreprendre ou de compléter des études universitaires ou autres études supérieures ».

Il est intéressant de noter qu'environ 40% des bénéficiaires ont reçu des prêts qui leur ont permis d'entreprendre des études universitaires ou spécialisées, alors qu'environ 60% des prêts ont été accordés à des étudiants déjà engagés dans ces études.

Les résultats de ces campagnes annuelles sont éloquentes: plus de 950 prêts ont été accordés depuis le lancement du Prêt d'honneur, dont 350 ont été remboursés en tout ou en partie. Les bénéficiaires se rencontrent dans tous les domaines

M. Décarie est professeur de philosophie à l'Université de Montréal.

de l'activité canadienne, publique ou privée, anglaise ou française.

Il va sans dire qu'une telle institution demeurera une nécessité aussi longtemps que la gratuité scolaire n'existera pas dans la province de Québec. Ajoutons que les résultats déjà obtenus dispensent de tout plaider en faveur du Prêt d'honneur: en l'occurrence, les chiffres parlent mieux que les mots.

On a fixé à \$150,000 l'objectif de la campagne de 1957. Lorsqu'on songe aux besoins du Canada et, plus particulièrement, du Québec, dans tous les secteurs, on constate que cette somme n'y répondra qu'en partie. Et l'on souhaite que, devant la pénurie d'enseignants qui inquiète les collèges et les universités, le comité des prêts accorde une attention particulière aux demandes qui lui viendront des candidats à la fonction professorale.

Tous ceux qui ont à cœur le développement de notre culture se doivent d'aider les institutions qui s'y consacrent: le Prêt d'honneur en est une.

N. B. — On trouvera d'autres renseignements sur le Prêt d'honneur dans l'excellente Analyse des dossiers du Prêt d'honneur aux étudiants faite par M. Pierre Harvey, économiste.

Le temps des congrès Il s'est tenu au Québec, en septembre et en octobre, tant de congrès qu'il nous est impossible de les commenter tous. Le numéro du mois dernier donnait un aperçu du congrès du Bureau international catholique de l'Enfance; celui-ci consacre quelques pages aux réunions de la Fédération des Caisses populaires et de l'Union internationale des Associations patronales catholiques. Il reste encore cependant une dizaine d'autres congrès qui ont fait du bon travail et dont il faudrait parler. J'en signale quelques-uns.

Au moins trois de ces congrès avaient pris pour sujet d'étude le rapport de la Commission Tremblay: ceux de la Fédération diocésaine des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec, de la Chambre de Commerce de la province de Québec et de la Fédération des Commissions scolaires du Québec. A ces trois réunions, les congressistes ont scruté, analysé et discuté le rapport Tremblay, lequel, semble-t-il, ne s'est pas trop mal tiré de l'épreuve, puisque les deux premiers organismes ont recommandé à leurs membres d'en faire une étude plus poussée au cours de l'année, et que le troisième a adopté explicitement certaines des recommandations dudit rapport dans le domaine scolaire, entre autres celle qui vise à réclamer du gouvernement de la province l'institution d'une commission d'enquête sur les problèmes de l'enseignement à tous ses degrés dans le Québec.

Le congrès annuel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada s'est tenu à Québec, et a été marqué de deux événements de premier ordre: le sermon de S. Exc. Mgr Maurice Roy et le vote d'affiliation de la C. T. C. C. au Congrès du Travail du Canada. L'archevêque de Québec prenait la parole en un moment difficile et délicat: des chefs ouvriers venaient de sommer le clergé d'intervenir dans une grève malheureuse, et la C. T. C. C. elle-même était à la veille de prendre une décision capitale et historique. Votre mouvement, déclara-t-il aux travailleurs catholiques, atteint l'âge adulte, et l'Église est la première à reconnaître votre juste liberté. « Vous devez donc avoir le courage de prendre vos décisions; vous devez également en accepter la responsabilité, et ne pas céder à la tentation de rendre l'Église responsable après coup de mesures qu'elle ne vous a pas dictées et que vous avez eu raison de prendre seuls. » Quant au vote d'affiliation au C. T. C., il n'a été pris qu'à une faible majorité, après de longues et âpres discussions, et même maintenant l'opposition ne paraît pas avoir désarmé, si bien que rien n'est encore définitivement réglé pour la C. T. C. C.

A Montréal, les Semaines sociales ont fait porter leur enseignement sur les techniques de diffusion dans le monde moderne: presse, radio, cinéma, télévision. Le sujet était neuf et d'actualité; il aurait dû attirer une foule d'auditeurs, surtout dans une grande ville comme Montréal. Malheureusement, il n'y eut que rarement foule, et certainement pas aux séances du soir. En bien des milieux, on souhaite un rajeunissement de la formule des Semaines sociales: l'ère est révolue, répète-t-on, où les Semaines sociales pouvaient tenir seules leur session, et où leurs conférenciers et professeurs pouvaient se borner à monologuer durant une heure, alors que le public d'aujourd'hui entend pratiquer le dialogue et participer activement aux réunions auxquelles il se donne la peine d'assister.

Durant ce même temps, — coïncidence ou non, — l'Institut canadien des Affaires publiques tenait à Sainte-Adèle sa rencontre annuelle. Celle-ci n'a pas créé les mêmes remous que celle de l'an dernier, du moins pas dans les mêmes milieux. Le sujet, trop vaste, — la communauté mondiale et le Canada, — prêtait flanc aux divagations des experts d'occasion, et certains en ont amplement profité pour se faire entendre. La dernière soirée, celle du samedi, vit affluer une foule nombreuse et brillante, accourue là comme au grand événement

AU FIL DU MOIS

social du mois. Malheureusement, le ton de la discussion tomba assez tôt au niveau de la petite politique partisane, ce qui eut pour effet de lasser la plupart des auditeurs. Il n'en reste pas moins que les réunions de Sainte-Adèle sont, dans l'ensemble, bien vivantes et offrent aux idées comme aux sentiments — ceux-ci plus nombreux que celles-là — l'occasion de s'exprimer et même de s'affronter.

Il faudrait dire un mot des congrès tenus aussi dans le même temps par les Clubs Richelieu, la Fédération des Collèges classiques, les Coopératives du Québec, etc. Je me contente de les mentionner, en ajoutant cette réflexion générale: tous ces congrès, où les citoyens se réunissent pour discuter de leurs affaires et pour veiller à leurs intérêts dans les limites du bien commun, doivent s'interpréter comme un signe de santé du corps social; ils prouvent que la vie sociale jouit d'une activité propre et ne se confond pas purement et simplement avec la vie politique, confusion qui est la marque caractéristique des États totalitaires.

R. A.

Important jugement sur l'obscénité

Tous les gens honnêtes se plaignent de ces feuilles obscènes qui avilissent et corrompent la jeunesse. On les trouve dans tous les pays, en France comme en Italie, au Canada comme aux États-Unis. En diverses villes, des groupes se sont formés pour défendre la population contre leurs atteintes. Ici même, par exemple, on enregistre de courageux efforts: à Montréal, à Québec et surtout, peut-on dire, à Ottawa. Une équipe dirigée par le vaillant P. Paul Gay, C. S. Sp., supérieur du Collège Saint-Alexandre, n'a rien épargné pour combattre cette vermine. A côté de moyens de nature éducative et persuasive, le recours aux tribunaux fut jugé indispensable. Eux seuls pouvaient, par une sanction sévère, extirper ce mal dans sa racine.

Mais ici comme aux États-Unis, une condamnation nette et sans retour fut toujours difficile à obtenir. Que faut-il entendre par le mot obscène? Et à quelles publications peut-il être appliqué? Là est la pierre d'achoppement. Les juges ne s'entendent pas sur ce point. Il s'en trouve, même parmi les mieux disposés, qui tiennent trop à la lettre de la loi et disent: ce journal ne devrait pas être lu par les jeunes, ou encore, c'est un journal dangereux; mais, ajoutent-ils, je ne puis le condamner, car je ne saurais dire qu'il est obscène, d'après le sens que me paraît avoir ce mot.

La magistrature des États-Unis exprima plusieurs fois l'embarras que lui causaient les diverses interprétations de ce terme et souhaita que la Cour suprême eût l'occasion de le définir clairement. Ce souhait vient d'être exaucé. Les juges de ce haut tribunal ont d'abord décidé que l'obscénité ne pouvait être comprise parmi les thèmes de parole ou de presse que protège la constitution, puis ils en ont donné cette définition nouvelle: « Ce qui tend à faire naître des pensées lascives, ce qui tend à corrompre ou à avilir. »

Ce n'est pas sans une étude approfondie de la question et un long débat que la Cour suprême en est venue à cette conclusion. Le vote a été de 5 à 4. La minorité comprenait des juges qui, au nom de la liberté, se sont toujours opposés à des mesures restrictives, même si le bien commun le demandait. Notre peuple, ont-ils dit, est capable de se conduire lui-même, de discerner le bien du mal. Pas besoin d'une loi pour cela. Faisons-lui confiance. Le juge William D. Brennan, récemment nommé à la Cour suprême et seul catholique de ce haut tribunal, se fit l'interprète de la majorité. Quelques-uns

auraient voulu, fit-il remarquer, une définition plus claire; mais dans cette matière, il est difficile d'être très précis.

La Cour suprême a du même coup approuvé un jugement important de l'État de New-York. D'après ce jugement, une injonction peut-être prise contre une personne ou une compagnie pour vente ou distribution de publications obscènes. Cette injonction s'applique aussitôt et reste en force jusqu'au verdict du tribunal. Si la culpabilité est prouvée, les publications sont aussitôt saisies et détruites. Jusqu'ici la vente pouvait continuer durant le procès.

Le jugement de la Cour suprême des États-Unis apporte à tous ceux qui luttent contre les publications obscènes un puissant encouragement. Il leur met entre les mains une arme qui pourra les mener à la victoire. Cette signification du mot obscène, telle qu'adoptée par le plus haut tribunal des États-Unis, fera tomber automatiquement sous le coup de la loi un grand nombre de publications qui lui échappaient jusqu'ici. Sans doute, les intéressés pourront en contester le bien-fondé ou nier qu'elle s'applique à leur journal ou à leur revue. Mais un juge éclairé n'aura plus à hésiter, comme cela eut lieu tant de fois. Il constatera, à la lecture, que cette publication pousse à des pensées lascives, qu'elle tend à corrompre l'homme, donc qu'elle est réprouvée par la loi, et il la condamnera sans hésiter.

J.-P. A.

Le ciné-club de 1957 à CBFT

Exagération d'écrire que, « depuis le début de la série... cette année plus spécialement, les discussions autour des films présentés » au ciné-club de CBFT furent caractérisées par des commentaires insipides (Dostaler O'Leary, *la Patrie*, 22 sept. 1957, p. 105). J'ai, au contraire, l'impression que 1957 marque un progrès, si l'on compare le choix des films, la qualité de la présentation faite par Claude Jutra et Pierre Juneau, voire celle des échanges de vues qui suivirent les spectacles. Des invités comme le P. Cousineau, le F. Lockquell, André Laurendeau, Guy Côté s'écourent avec intérêt, même quand on n'est pas de leur avis. Qu'a-t-il manqué au ciné-club de CBFT pour répondre à notre attente et à nos légitimes exigences?

1. Il a manqué d'abord une idée claire de ce que doit être cette série d'émissions télévisées. Est-ce un divertissement pour gens distingués, quelque chose qui fasse contre-poids aux passe-temps plus ou moins vulgaires que sont *la Rigolade*, *Porte ouverte*, *Music-hall* et autres populaceries? Rien alors à signaler. Mais est-ce bien l'idée de la Société Radio-Canada et de la Société canadienne d'Éducation des adultes? Je ne le crois pas.

S'il s'agit d'éducation cinématographique, on doit savoir — au moins autant qu'un professeur d'éléments — ce qu'on veut faire, pourquoi on le fait, comment le faire. Et il faut donner l'impression qu'on le sait. Au ciné-club de CBFT, on donne l'impression de procéder sans plan d'ensemble, sans méthode particulière pour chaque film à l'affiche. Il y a plusieurs plans généraux possibles, selon qu'on centre l'éducation cinématographique sur l'évolution des genres (ou d'un genre) de films, ou sur les manières d'un auteur, ou sur la diversité des réalisations techniques et artistiques: d'un pays à l'autre, d'un auteur à un autre, dans un même pays, dans l'œuvre d'un même auteur, et le reste. Points de vue sans nombre. Mais il faut s'en fixer un. Si ce n'est pas possible, vu les limitations qu'impose la difficulté de choisir les films désirés, qu'on le dise. Un autre plan peut et doit

alors être conçu, que suggérera un intérêt humain: social, psychologique, moral... C'est plus facile. Et si l'on ne peut encore y réussir, qu'on s'en explique et qu'on trouve un autre thème d'étude ou de leçon, puisque, par hypothèse, il s'agit d'éducation.

D'ailleurs, n'aurait-on pas dû, dès le début, tenter d'unifier le choix des films de façon que les commentaires, tout le long de la saison, fournissent aux téléspectateurs un aperçu, au moins convenable, de la nature du cinéma comme technique et comme art (langage cinématographique, procédés d'expression, sens et interprétation des moyens employés dans tel contexte déterminé...). On a procédé au petit bonheur, comme si l'éducation n'avait rien à faire dans cette série d'émissions et qu'il suffisait de se divertir en bonne société. C'est sans doute pour cela que, le plus souvent, les discussions manquèrent de la densité humaine et chrétienne à laquelle on est en droit de s'attendre de la part d'éducateurs.

2. Car un autre souci a fait défaut, celui de dégager et de commenter la signification profonde, claire ou impliquée, des films projetés. Quelques-uns ne se prêtaient guère à cet exercice (*Bienvenue, M. Marshall; les Assassins du dimanche*). Pourquoi ne pas en avoir profité pour offrir aux téléspectateurs un peu d'information technique ou historique? Autour des autres films, porteurs d'un certain « message » ou problème, la conversation des invités presque toujours hésita, piétina et, après une ou deux phrases timides d'analyse humaine, dévia vers des considérations d'histoire cinématographique ou d'esthétique vague et subjective. La plupart des invités ou bien furent trop inexpérimentés soit pour sentir et rendre les résonances profondes de certains films, soit pour en souligner les insuffisances et en indiquer les dépassements possibles, ou bien parurent rétifs à toute forme un peu précise de développement éducatif. Qu'on renonce alors à présenter le ciné-club sous les auspices de la Société canadienne d'Éducation des adultes. Et si l'on prétend se justifier par le fait que, précisément, on s'adresse à des adultes, je réponds: d'accord, mais des adultes à instruire, à éduquer. Autrement, quel besoin ont-ils de commentaires? Plusieurs invités semblaient avoir répondu négativement à cette question, car leurs propos ne regardaient nullement l'auditoire: ces messieurs causaient entre eux, pour leur propre agrément.

3. Enfin, dernier point, au ciné-club de CBFT, on répugne apparemment à toute affirmation franche de pensée et de sentiment chrétiens. Si j'excepte le P. Cousineau, dans les jugements qu'ils portent sur les films, les invités habituels ne s'élèvent guère au-dessus d'un certain niveau de moralité naturelle. Plusieurs se contentent d'une appréciation purement technique ou esthétique, admirant, sans plus, dans *Des souris et des hommes*, par exemple, la vigueur avec laquelle le film peint le primitivisme animal ou l'amertume impie des personnages. Jugement chrétien? Non, formalisme de dilettante païen, que réprouve le Pape.

Il y aurait encore beaucoup à dire, en particulier du rôle de l'animateur. Rôle difficile. Pour le remplir, il faut choisir un homme (ou une femme) que recommandent sa compétence cinématographique et, plus encore, sa maturité, de même qu'un certain don pédagogique d'exposition et d'interrogation, pourvu que ce don s'applique non à concilier tout et tous, mais à orienter le dialogue des invités vers les considérations essentielles: sujet, sens et portée, valeur artistique et surtout morale du film.

Dira-t-on que nous ne savons tenir que des propos négatifs? Je répète que, du ciné-club de l'an dernier à celui de 1957, j'enregistre un progrès. Deuxièmement, on trouve ici des suggestions positives auxquelles les dirigeants du ciné-club de CBFT auraient dû penser d'emblée. Radio-

Canada et la Société canadienne d'Éducation des adultes peuvent nous donner le ciné-club que nous souhaitons, mais à la condition de ne pas fermer les yeux sur les faiblesses des réalisations passées et d'aviser aux moyens d'y remédier.

J. D'A.

Démocratie chrétienne La victoire du Dr Adenauer, aux récentes élections allemandes, souligne avec éclat l'ascendance des partis démocratiques chrétiens dans l'Europe d'après-guerre. La C. D. U. en Allemagne, les *democristiani* en Italie, les trois différents partis chrétiens en Hollande jouissent, tous, d'une majorité absolue dans leurs parlements; le parti social chrétien en Belgique, le parti social chrétien au Luxembourg, le *Volksparlei* en Autriche détiennent des majorités relatives; tandis qu'en France, le M. R. P., bien qu'il ait perdu du terrain, occupe toujours une position solide.

La démocratie chrétienne n'est nullement une forme d'action catholique, qui est, de sa nature, religieuse et apostolique. Elle n'est pas non plus confessionnelle: en Hollande et en Allemagne, surtout, les protestants y jouent un rôle très important; en France et en Autriche, elle ne porte même pas l'étiquette chrétienne; nulle part elle ne s'appelle catholique. Le principe d'unité qui l'anime est une volonté intelligente de penser les problèmes temporels à la lumière des principes absolus établis par la philosophie naturelle, confirmés et complétés par la Révélation. La démocratie chrétienne ne soustrait pas à Dieu ce qu'elle refuse légitimement à l'Église, société d'un autre ordre; celle-ci est, d'ailleurs, la première à enseigner la distinction du temporel et du spirituel.

Six traits, peut-on dire, donnent aux partis démocratiques chrétiens un même air de famille. Ils sont *personnalistes*, l'homme étant créé à l'image et à la ressemblance de Dieu et trouvant dans l'exemplaire divin sa dignité, sa liberté, sa responsabilité inaliénables. Ils sont *communitaires* et *fédéralistes*, l'homme étant social par nature, et les biens politiques supérieurs étant eux-mêmes au service de la personne humaine. Ils sont *internationalistes*, tous les hommes étant solidaires, et la tranquillité de l'ordre exigeant des institutions internationales et supranationales qui limitent la souveraineté de l'État. Ils sont *pluralistes*, l'État n'intervenant pas en faveur d'une croyance religieuse par la coercition ou la « discrimination ». Ils sont *traditionnalistes*, tenant compte du passé (enveloppé dans le présent) et ne songeant pas, bien que centrés sur l'avenir, à arracher par la violence des révolutions ce qu'il faut transformer par le courage des réformes. Enfin, ils sont *pro-syndicalistes*, voyant dans l'entente entre patrons et ouvriers, et non dans la lutte des classes, le salut de la société temporelle.

À l'intérieur d'un même parti, il existe des divergences d'idée sur la réforme des structures économico-sociales, et surtout sur le rythme suivant lequel cette réforme doit s'accomplir. Planification et initiative, propriété privée et régie d'État s'équilibreront de façons diverses dans un pays et dans un autre. L'unité d'orientation, cependant, est la même: elle procède d'une même aspiration à une forme de vie politique accordée aux besoins les plus profonds de l'homme. Les partis démocratiques chrétiens renvoient dos à dos le libéralisme individualiste et le collectivisme socialiste. Telle est, à notre avis, la raison dernière de leurs étonnants succès.

L. D'A.

Tito vous parle Pour son trente-cinquième anniversaire, la docte revue américaine *Foreign Affairs* (on y écrit *coopération* avec tréma, *régime* avec accent aigu, *rôle* avec accent circonflexe, et le numéro coûte \$1.50...) présente, entre des articles de John Foster Dulles et de Clare

Boothe Luce, un article de Josip Broz-Tito, « président de la Yougoslavie ».

Intitulé *On Certain Current International Problems*, l'article du président n'est ni plus ni moins qu'un plaidoyer pour une politique de « coexistence pacifique ». Ayant peu pratiqué saint Augustin et ayant interdit, en son pays, les messages de Noël de Pie XII, Tito se fait de la paix une idée bien différente de celle que nous a léguée la tradition chrétienne. La paix résiderait dans le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En termes marxistes, ce principe signifie que la paix découle du rôle messianique du prolétariat, s'exprimant, en Yougoslavie, par l'autorité inconditionnelle et absolue de Tito lui-même.

Violé naguère par Staline et Molotov, qui n'ont rien compris au principe des nationalités, ce même droit des peuples est violé constamment par les hommes d'État de l'Ouest, qui s'obstinent, en outre, à ne pas reconnaître « les efforts déployés aujourd'hui par les dirigeants soviétiques pour corriger les erreurs de Staline ». Pour les besoins de sa cause, Tito tait, sans vergogne, l'ultimatum atomique à la France et à l'Angleterre, lors de l'affaire de Suez, et le déchaînement de brutalité soviétique en Hongrie.

Quoi d'étonnant, alors, s'il donne raison à Khrouchtchev sur toute ligne! L'U. R. S. S. est le sauveur des peuples. C'est l'Ouest qui ne veut désarmer, l'Ouest qui ne veut cesser les expériences nucléaires, l'Ouest qui ne veut d'une Allemagne unifiée, l'Ouest qui ne veut de la paix au Moyen-Orient, l'Ouest qui ne veut de la paix avec la Chine rouge...

Tito s'en prend surtout à l'O. T. A. N., qu'il faut démanteler au plus vite. Sous Staline, le Pacte Atlantique pouvait se justifier; sous Khrouchtchev, il est une provocation: « Les dirigeants soviétiques ont raison... de considérer la politique de l'O. T. A. N. comme une politique d'encerclement, une menace de guerre et une volonté agressive d'isoler l'Union soviétique. »

Le nationalisme absolu confère à chaque peuple la liberté de choisir le système économique qui lui plaît. C'est une des bases de la « coexistence pacifique ». Mais ce que Tito admet, il se hâte aussitôt de le contredire. Il fallait s'y attendre. Les régimes communistes sont impérissables, nous dit-il, et « ne sauraient être renversés; ce serait une erreur évidente de songer que la chose fût possible ». Rien, ni sur terre ni dans les cieux, ne saurait retarder la marche de l'histoire vers le « socialisme » et la rédemption de l'humanité par le prolétariat.

Dans beaucoup de milieux, tant canadiens qu'américains, on considérerait l'aide à Tito comme un *calculated risk*. Quelques mois seulement avant les événements de Hongrie, ne pensait-on pas à inviter le maréchal à Washington et à Ottawa? Tito nous dit maintenant, sans ambages, noir sur blanc, qu'entre lui et Khrouchtchev il n'y a aucune dissension. Il n'a jamais donné à qui que ce soit raison d'espérer qu'il se rallierait au bloc de l'Ouest...

Les espoirs d'attirer Tito dans notre camp, ou de le rejeter dans le camp neutraliste, n'étaient donc que chimères.

L. D'A.

Caisses populaires et petites gens Il est bon d'insister sur l'importance du congrès international du Crédit populaire, qui eut lieu à Lévis, à la mi-septembre. D'abord, à cause de l'aspect social du crédit populaire; ensuite, parce que ce congrès coïncidait avec le vingt-cinquième anniversaire de la Fédération des Caisses Desjardins. C'est surtout cet anniversaire que nous voulons souligner.

En réfléchissant à tout ce que les journaux ont publié à cette occasion, on ne peut s'empêcher de penser, selon le mot bien connu, que les caisses populaires paraissent être à un tournant de leur histoire. Le président de la Fédération des

Unions régionales, M. le sénateur Cyrille Vaillancourt, a affirmé, avec raison, que la Fédération avait donné de la solidité au mouvement. La « puissance bienfaisante et moralisatrice » de ce mouvement peut être démontrée aujourd'hui « à la face de la province et du Canada ». La raison de cette puissance particulière, c'est que l'économie des caisses est « une économie non seulement financière mais aussi sociale ». Il s'agit d'une *épargne humanisée*, « pour servir à améliorer le sort de nos sociétaires et non pour les inciter à dépenser davantage et à se mettre dans des situations financières difficiles et dangereuses ». Si le congrès a constitué un tournant, c'est parce qu'on s'est loyalement efforcé de prendre conscience non seulement des progrès indéniables accomplis depuis vingt-cinq ans, mais aussi des réformes qu'il faut faire si l'on veut être pleinement fidèle à la pensée du fondateur. L'expression *caisses populaires* signifie que M. Alphonse Desjardins pensait surtout aux *classes populaires* en consacrant ses énergies naturelles et surnaturelles à la fondation qui lui tenait tant à cœur. Il s'agissait de créer, ici comme en Europe, mais avec des modalités adaptées au milieu, un organisme dont le but était tout à la fois d'inculquer l'esprit d'épargne et de dispenser aux sociétaires le crédit dont ils pouvaient avoir besoin à divers moments de leur vie, cela avec plus de souplesse que les institutions financières ordinaires. Or, d'après un des conférenciers, les caisses prêtent actuellement beaucoup plus aux personnes qui, jouissant déjà d'une certaine aisance, peuvent garantir des prêts hypothécaires qu'à des gens à ressources modestes qui ont, eux, besoin de crédit à court terme. En examinant soigneusement ce point et en tirant de cet examen des solutions concrètes efficaces, les Caisses populaires illustreront le vingt-cinquième anniversaire de leur Fédération.

M. Vaillancourt a annoncé que les caisses se proposaient de consacrer une attention spéciale aux problèmes économiques et budgétaires de la famille canadienne-française. Cette enquête scientifique constituera un grand événement. Les caisses ont déjà fait beaucoup pour les petites gens. Le relevé qui s'annonce sera un excellent moyen de marcher plus sûrement dans cette voie, la voie authentique du fondateur.

A. P.

Prostitution des mots On préférerait se taire après avoir lu les romans de Françoise Sagan, manifestations de perversité précoce et d'amoralisme désespéré, morbides jusqu'à la nausée. Mais puisque les exploiters du vice, aidés par des critiques complaisants (leur titre d'académicien ne les rend pas plus judicieux), ont réussi à auréoler cette fausse jeune fille du prestige propre aux vrais écrivains, il faut bien élever la voix et protester. D'autres l'ont fait avant nous, qu'on ne saurait taxer d'inculture ou de pruderie: le chan. Charles Moeller, dans sa *Littérature du XX^e siècle* (t. III, pp. 437-446); le P. André Blanchet, dans les *Études* (mai 1956); l'abbé Pierre Blanchard, dans son maître ouvrage, *Jacob et l'Ange* (p. 212). Au Québec, Jean Mesnard, dans la *Revue de l'Université Laval* (oct. 1956, p. 126), a porté sur *Bonjour tristesse* et *Un certain sourire* le jugement qui convient: « Une langue incorrecte, une moralité branlante, une peinture de mœurs en partie gratuite, une psychologie sommaire, en voilà assez pour dire: bonjour tristesse et pleurer. »

Qu'après cela, Pierre de Grandpré trouve du talent à l'auteur qui mérite ce verdict et un plus sévère encore, c'est une responsabilité que je lui abandonne; il la partage, entre autres, avec Mauriac, le romancier de l'obsession charnelle chez les personnages incapables de dire *adieu à l'adolescence*. Il faut croire que le roman a dégénéré pour qu'on fonde sur une sous-Colette l'espoir de le renouveler.

Mais ce qui est inadmissible, de quelque nom qu'on se réclame, c'est de prostituer la langue au point de louer le

récit de grossières et monotones coucheries comme de « fins et purs travaux d'aiguille », dont les principales qualités seraient la « franchise pudique » et la « décence classique » (*le Devoir*, 28 sept. 1957, p. 11). J'ai eu la patience de lire les deux premiers Sagan. Mais comment avoir le goût d'entreprendre le troisième? De Grandpré nous assure que, « nettement inférieur, même pour le style », aux deux autres, il présente des « fantoches » dont les aventures « faciles et ternes » ne traduisent qu'un « individualisme charnel » sans débouché « sur quelque souci humain plus haut ou plus général », ce qui en limite « la valeur d'art », mais n'empêche pas notre critique d'y lire le témoignage « d'une incontestable maturation ». Prodige de logique. De cette prétendue maturation, l'immoralisme serait-il le ferment?

Notre époque, paraît-il, s'est éprise « de cette émouvante petite voix esseulée et amère » (de Grandpré). Signe de l'effarant désarroi de la conscience contemporaine. Et c'est, à mon avis, l'entretenir que de faire un sort glorieux à chaque « message désolé » d'une névrosée, victime de l'athéisme ambiant. C'est contribuer au « monstrueux succès » de ses tristes romans.

J. D'A.

Il faut crever l'abcès de la corruption politique

Nos mœurs politiques sont-elles pourries? Dans le contexte de l'actualité québécoise, on ne saurait répondre décemment à cette question par de vagues

déclarations. Car, outre que, tout récemment, S. Ém. le cardinal Léger a fulminé contre le gangstérisme électoral (il ne doit pas s'agir d'un fantôme), des prêtres et des laïcs ont créé déjà un grave malaise en assurant que la province de Québec fait le déshonneur du Canada par sa corruption politique. Peu après les élections provinciales de 1956, les abbés O'Neill et Dion et M. Pierre Laporte ont lancé des accusations précises, que de simples dénégations plus ou moins scandalisées ne suffisent pas à réfuter. En septembre dernier, le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, O. P., — dont on n'a pas à discuter les vues sur l'ingérence fédérale dans la culture canadienne lorsqu'il s'agit d'une question de fait, — a pris à son compte les mêmes accusations. Le P. Lévesque et les deux prêtres ont sûrement autant de chance d'avoir raison que les scribouilleurs à gages des partis politiques dont ils ont provoqué l'ire et les ripostes, souvent déplacées.

Il faut en finir avec ces polémiques et crever l'abcès, si abcès il y a. Nous faisons donc appel à tous les honnêtes gens, laïcs, prêtres et religieux, pour qu'ils forcent qui de droit à faire la lumière sur ce sujet.

D'abord, parce qu'il s'agit d'accusations extrêmement graves, qui ruinent le prestige de l'autorité civile, institution sacrée, la plus sacrée après le sacerdoce. Des citoyens qui se respectent doivent tenir à ce qu'on respecte leurs chefs. Ensuite, parce que l'autorité civile elle-même n'a pas le droit de tolérer qu'on la diffame; elle doit obliger ses accusateurs à faire la preuve publique de leurs charges ou à se rétracter solennellement avec dépens. Si le gouvernement provincial n'a pas le pouvoir légal d'intenter un procès à ses détracteurs, qu'il l'obtienne de l'Assemblée législative, à la prochaine session.

Ou bien on a dit vrai en rejetant sur le gouvernement la principale responsabilité de la corruption politique dans le Québec, ou bien on a menti. Dans ce dernier cas, il importe que la diffamation soit sévèrement punie. On n'imagine pas que, pour les prêtres incriminés, les autorités ecclésiastiques s'opposent à l'exécution d'un jugement en bonne et due forme. Le laïc, lui, doit porter la conséquence de ses écrits. Ou bien on a dit vrai, et alors... Alors, il n'y a pas deux solutions: nous devons, au plus tôt, et par des voies honnêtes, nous choisir un gouvernement respectable.

J. D'A.

« LES GRANDS DÉPARTS »

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

UNE FOIS n'est pas coutume. Passons du théâtre au téléthéâtre. La saison théâtrale, cette année, est très lente à démarrer. Et nous n'avons pas eu de visite d'outre-mer. Au fait, espérons que, le rafistolage d'anciennes salles terminé, on pourra organiser, à Montréal, des saisons de théâtre de durée à peu près raisonnable, car, c'est une lapalissade d'affirmer que, si l'on veut pousser nos gens à aller au spectacle sous sa forme la plus artistique, le théâtre, il faut leur en donner l'occasion.

Sinon, l'amateur devra continuer à se contenter du théâtre à la télévision, ce qui est tout autre chose que du vrai théâtre. Bien sûr, notre télévision est jeune, — cinq ans! — mais, comme dans ces domaines techniques on vieillit vite, il ne faudrait pas trop tarder à établir, d'après les expériences faites, les possibilités normales de la télévision, afin d'empêcher celle-ci de parler un langage qui ne lui convient pas. Or, c'est ma conviction qu'une pièce de théâtre conçue et écrite pour la scène s'adaptera toujours difficilement à la télévision et sortira du studio, la plupart du temps, lamentablement déformée.

La solution idéale est donc d'écrire directement pour la télévision et de ne pas confondre les modes d'expression. Ce que ne semble pas avoir réussi Jacques Languirand avec ses *Grands Départs*. On aurait pu s'y attendre, pourtant, puisqu'on nous annonçait un texte original. En fait, mis à part deux ou trois trucs, utilisés beaucoup trop longuement d'ailleurs, du réalisateur Louis-Georges Carrier, c'est à une pièce de théâtre ordinaire que nous assistions. Que faut-il en penser?

Simon Gantillon terminait ainsi la préface de sa pièce *Départs*: « La grande tristesse des départs, c'est qu'on arrive. » Pour Jacques Languirand, il semble bien plutôt que la grande tristesse des départs, c'est qu'on reste. On colle, on s'agglutine à une pauvre vie décevante, en dépit d'ardents désirs d'évasion et d'essais avortés.

C'est cela, peut-être, l'idée maîtresse des *Grands Départs*. Je dis: peut-être, parce que sait-on jamais, avec ces poètes, ce qu'ils ont voulu dire, vraiment?

De toute façon, ce thème du bonheur, qui est là, à portée de la main, et que, pourtant, on veut aller chercher ailleurs, jusqu'au diable vauvert, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est vieux comme l'homme. C'est, exactement, toute l'aventure d'Adam et Ève. Et le piteux résultat des efforts douloureux des personnages de Languirand est une preuve de plus que l'homme est resté le même: un éternel insatisfait.

Et c'est normal, au surplus. Cela nous rappelle l'*inquietum cor* de saint Augustin, que seul Dieu peut apaiser, parce que seul, il peut complètement assouvir, chez l'homme, sa soif de sécurité et d'absolu.

Mais Languirand n'est pas Augustin; sa philosophie (mot bien prétentieux, à vrai dire), nourrie d'influences modernes, analyse et résout les problèmes de l'homme non contre Dieu, mais en marge de Dieu. D'où cette impression de superficiel, d'étriqué, d'insuffisant. Les personnages bavardent beaucoup, s'agitent beaucoup; ils ne nous procurent pas le choc de la vie. Des pantins feraient ainsi. Aucune grandeur, aucun spiritualisme. Le ciel bouché au-dessus d'eux, ils piétinent sur place ou tournent en rond, à la poursuite de vulgaires petits bonheurs de la terre, sans les atteindre jamais, au reste.

Le plus grave, c'est qu'on semble accepter que la vie soit ce tunnel sombre, triste, vide — et sans issue. Le monde de Kafka et de Sartre, quoi!

Je préfère encore, d'un bout, les sanglots de Musset, les plaintes de Verlaine, les cris charnels de Baudelaire: on y décèle au moins une déchirante hantise de Dieu.

Même le titre de ce téléthéâtre — à moins d'être tragiquement ironique — est manqué. Il n'y a rien de *grand* dans ces départs. Ils sont misérables, au contraire, vulgaires, ratés. En dépit de tout, il y avait ce vieillard paralysé. On a manqué, à lui aussi, son départ, qui aurait pu être grand, son départ vers l'éternité. Face à ces bavards mesquins, vaines girouettes de la vie, ce silencieux aurait pu réussir un départ merveilleux. Nous espérons, en récompense de notre longue attente, cette scène qui pouvait donner un sens à tout ce verbiage — par contraste. Rien à faire, cette scène-là aussi, on nous l'a soufflée.

Vraiment, si notre jeune théâtre veut s'engager dans cette direction, autant retourner à *Félix Poutré*...

Je ne sais pas si les comédiens qui ont interprété ce texte décevant y trouveront du plaisir. Ils ont fait leur métier, en tout cas, avec conscience. Georges Groulx, sur qui pesait la plus lourde tâche, a réussi à camoufler, par un grand naturel, les facilités banales et les longueurs. J'ai aimé le jeu de Gisèle Schmidt, qui ne nous avait pas habitué à ces rôles de femmes âgées et lasses, même si, à certains moments, elle manifesta encore une vivacité trop jeune. Belle composition aussi de Charlotte Boisjoli, en vieille fille aigrie qui croit pouvoir, enfin, commencer à vivre, à cinquante ans. Nathalie Naubert m'a paru plutôt conventionnelle, surtout dans cette scène du retour, réplique parfaite d'une scène semblable dans le dernier téléthéâtre de Marcel Dubé, au printemps.

Languirand, qui jouit de la cote d'amour en certains milieux, a un incontestable talent, mais encore touffu et verbeux; il lui reste à élaguer vigoureusement, à pratiquer le mot toujours vrai de Boileau: « Vingt fois sur le métier... »

PAROLES DE CHEF

« Il faut comprendre que, dans l'Eglise, les membres ont chacun une fonction spéciale en vue du bien de l'ensemble et que les laïcs ne sont pas des êtres passifs, des êtres diminués, sans largeur de vue, sans initiative, sans conscience de leurs responsabilités, attendant toujours qu'on leur commande, qu'on leur dise en tout ce qu'il faut penser.

« La présence de la hiérarchie dans l'Eglise et son rôle nécessaire ne condamnent pas le chrétien à la passivité. Loin de là. Il doit prendre des initiatives qui seront sa contribution à l'avancement du règne de Dieu. Ce n'est pas là une concession faite

à son besoin de liberté ou d'indépendance. Il faut qu'il se mette au service du Christ aussi bien par son initiative que par son esprit d'obéissance. C'est une faute de ne pas vouloir obéir; c'en est une autre de ne pas vouloir entreprendre dans l'Eglise et pour l'Eglise ce dont on est capable. Qu'elle soit inspirée par la paresse ou l'insouciance, par la crainte des responsabilités, cette attitude qui consiste à toujours attendre une requête de la hiérarchie pour se mettre en mouvement n'est pas digne d'un vrai chrétien. » (Extrait du sermon de S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, à l'occasion du XXXVI^e congrès général de la C. T. C. C., le 22 septembre, à Québec.)

HORIZON INTERNATIONAL

CHINE **D**E GRAVES événements se déroulèrent durant l'été; d'autres, plus tragiques encore, s'annoncent pour l'avenir.

La Chine, depuis l'avènement du communisme, a atrocement souffert. Le 1^{er} février 1957, M. Chiu-Yuan Hu vint témoigner devant un comité du congrès américain. Né en 1910, M. Hu connaît surtout l'histoire de l'Asie centrale, de la Sibérie, de la Mongolie, de la Mandchourie. Élu député, en Chine, avant la victoire rouge, il s'enfuit cinq semaines après le triomphe communiste, et vint à Formose où il enseigne à l'Université de Taiwan. Ses affirmations reposent sur une multitude de données recueillies par ses amis et élèves.

Vingt millions de Chinois furent physiquement exterminés (tués, assassinés, exécutés, massacrés) par les communistes. La chose se passa de deux manières. Les uns furent simplement tués, sans procès. Pour les autres, il y eut « procès public ». Le « peuple » criait qu'il fallait tuer et on tuait.

Vingt-cinq millions se trouvaient, le 1^{er} février 1957, en prison ou aux travaux forcés: sept millions en prison; dix-huit aux travaux forcés. La différence entre les deux systèmes est la suivante: Ceux qui sont en prison sont nourris par leurs familles. Ceux qui sont dans les camps de travail gagnent leur pitance.

Les Cent Fleurs. — C'est dans ce climat de tuerie, de baigne et d'horreur que retentit le discours de Mao Tse-tong du 27 février, suivi, à quelques jours de distance, de l'article que fit paraître le chef de la propagande, Lu Ting-Yu, dans le *Journal du Peuple*. Les communistes faisaient peau neuve! Une « campagne de rectification » fut inaugurée à grand fracas le 1^{er} mai, afin d'éliminer les « contradictions » qui avaient surgi entre le peuple et le parti, entre le gouvernement et ses administrés.

C'était incroyablement beau! Ce devait être un mouvement d'éducation idéologique, « exécuté sérieusement, sans doute, mais avec la douceur d'une brise printanière et d'une légère pluie ». Cette réforme fut appelée la « politique des cent fleurs ». Au souffle de cette poésie, déliées par quelques agents provocateurs placés au bon endroit (nous en aurons l'aveu tout à l'heure), les langues imprudentes se mirent en train.

Les ouvriers furent les plus tapageurs. Le sous-directeur du Bureau central des syndicats s'en alla faire une tournée de cinquante-sept jours qui le mena de Pékin à Canton. Ses impressions, confiées au *Journal du Peuple*, étaient assez éloquentes pour déclencher un ouragan. Tout le long du chemin, les ouvriers lui avaient expliqué qu'ils ne voulaient plus du syndicat officiel. Ils l'appelaient « le département de contrôle des ouvriers », « l'organe de la bureaucratie », quand ce n'était pas « la queue de l'administration » et la queue, en Chine, n'a plus rien d'honorable. Mis en veine par leurs propres doléances et la carence des officiers syndicaux, les ouvriers se mirent à créer leurs propres organisations, élire des chefs, faire des grèves. Personne ne disait rien. La grève, c'était évidemment une des « cent fleurs », et il ne restait plus qu'à la planter dans tout le pays. Personne ne se gênait plus.

Pour la première fois depuis 1950, les journaux se dérouillèrent. La critique s'accumula, fit boule de neige; vers la mi-juin, elle avait tout envahi. On en voulait surtout à la domination exclusive du parti communiste; les raisons différaient suivant les cas: elles étaient techniques si l'on était dans la production; politiques si l'on se trouvait dans le gouvernement. Voici un argument de professeur, que nous trouvâmes particulièrement savoureux:

Si nous basons toutes choses sur le marxisme-léninisme, nous aboutissons forcément au doctrinarisme, et nous nous

limitons nous-mêmes. Cette limitation, qui consiste à tout diriger à la lumière d'une seule doctrine, doit être abolie. Le communisme n'a pas encore été réalisé, et le concept même de communisme peut très bien évoluer dans l'avenir. La société, en effet, est en voie de développement, et tout appel à un dirigisme ou à une limitation s'appelle doctrinarisme. JE N'HÉSITE DONC PAS À ÊTRE ASSEZ TÊMÉRAIRE POUR SUGGÉRER QUE SOIT ABOLIE L'ADOPTION DU MARXISME-LÉNINISME COMME IDÉOLOGIE DIRIGEANTE (*Journal du Peuple*, 25 mai).

D'autres proposèrent des points de vue différents, mais la base restait toujours la même. Le monopole communiste est une absurdité quand ce n'est pas un crime. Impassable comme un bouddha, Mao se taisait et faisait prendre des notes...

Professeur à l'Université du Peuple, toujours considérée comme la forteresse de la pensée marxiste, le professeur Ko Pei-chi interpellait les communistes:

Vous avez réduit nombre de vos membres au rôle de détectives pour espionner le peuple. Vous dites: Nous sommes l'État. Prenez garde! Si vous agissez mal, le peuple peut vous balayer. IL PEUT MÊME VOUS TUER! Et on ne pourra pas qualifier cela d'antipatriotique car le parti communiste n'est pas au service du peuple. Même si le parti communiste périclète, la Chine ne périra pas. Puisque le parti communiste n'a pas été fidèle à mon égard, je lui suis également infidèle. La Chine appartient à ses 600 millions d'habitants, y compris les contre-révolutionnaires. Elle n'appartient pas au parti communiste.

On fit des assemblées à l'Université du Peuple les 5 et 7 juin pour discuter ces affirmations. Ko Pei-chi trouva des expressions encore plus cinglantes:

Certains membres du parti considèrent qu'ils n'ont plus de parents. Il n'y a plus d'intimité entre un fils et son père. Quand un fils entre au parti, il s'adresse à sa mère en l'appelant « camarade ».

Tout comme en Russie soviétique, à la pire époque du stalinisme. Bientôt, toujours au début de juin, l'agence communiste *Chine nouvelle* annonça que dix affiches révolutionnaires (Quelle hérésie! elle aurait dû mettre: *CONTRE-révolutionnaires!*) avaient été placardées sur les murs de l'école de langue russe dans les faubourgs de Pékin. En peu de temps, il y en avait sur tous les murs de Chine. Voici quelques échantillons de la verve chinoise:

Les communistes sont les fascistes de la classe privilégiée.

Neuf sur dix Chinois sont traités comme des idiots; le dixième, supposé intelligent, prend tous les postes.

Considérer le marxisme comme idéologie dominante est du sectarisme.

Dogmatisme et marxisme sont inséparables.

Le marxisme a vécu.

Rendez le gouvernement au peuple.

La direction du parti doit être abolie.

Le progrès social présuppose l'abolition de la direction du parti.

Un parti unique favorise les trois poisons (subjectivisme, dogmatisme, sectarisme).

Nous n'avons ni liberté, ni démocratie.

Exterminez les bandits communistes.

Comme toujours en temps de crise, les cercles d'abord secrets, puis publics foisonnèrent comme des champignons. Il y eut « les Cent Fleurs », « Tonnerre d'automne », « Herbe sauvage », « Trompette », etc. Des pamphlets furent colportés sous le manteau dans toute la Chine: « L'Université de Pékin est dans nos mains. » « Des émeutes plus atroces qu'en Pologne et en Hongrie ont éclaté. » Les paysans s'agitèrent et, par endroits, liquidèrent ces coopératives qui étaient la gloire du régime. On vit même de petites industries

privées, après une captivité silencieuse de plusieurs années, ressusciter sous la brise des cent fleurs. Puis, la foudre tomba.

Le 16 juin, une bombe qui ne fit de mal à personne fut opportunément découverte dans l'Université de Pékin, et la réaction fut proclamée le lendemain. Le ministre des Communications, une des vedettes des Cent Fleurs, fut mis en accusation par son propre fils:

« C'est mon père, mais s'il n'abandonne pas ses rêveries et marche dans la voie du capitalisme, je le renierai immédiatement. Un tel père est en effet ma plus grande honte.

Le père dénoncé fit donc sa confession publique, se proclama « profondément honteux de lui-même », promit de s'amender. La comédie était finie. Bientôt, le *Journal du Peuple* pouvait écrire: « Nous avons tendu un piège pour prendre tous ceux qui complotaient une usurpation du pouvoir. » Rarement, dans l'histoire, on s'était moqué de tout un peuple avec un cynisme aussi effronté. Simple mensonge, donc, la campagne de rectification; mensonge, l'épanouissement des « Cent Fleurs » et la libre concurrence des écoles idéologiques.

Les 19 et 20 juillet, la radio de Pékin promulguait les directives du conseil d'État. Elles comprenaient les points suivants:

Réforme par le travail (camp de travaux forcés) pour tous ceux qui se sont livrés à des actes anti-révolutionnaires; — rééducation pour ceux qui, sans être allés jusqu'aux actes, ont manifesté des opinions anti-révolutionnaires (Nouveau lavage de cerveau).

Tenue à jour obligatoire d'un dossier politique individuel pour chaque étudiant, dans lequel seront notées en détail les tendances quotidiennes de sa pensée. L'obtention d'un diplôme et d'une situation dépend de ce dossier. Chaque année se fera l'inspection politique de chacun des diplômés. Ceux qui ont commis des fautes sérieuses contre le socialisme doivent être gardés à l'école et cette sanction peut être prolongée une, deux ou trois années. Ceux qui auront commis de petites fautes peuvent être désignés à un emploi, mais leurs employeurs seront tenus responsables de l'inspection politique...

Ainsi, l'ordre règne à Pékin et dans la Chine rouge, mais les « Cent Fleurs » ont prouvé deux choses: Jamais le monde n'avait vu de brutes comparables aux chefs communistes chinois; Huit ans de lavage de cerveau n'ont pas entamé l'essor de l'âme libre vers le vrai et vers le bien.

Catholiques patriotes. — Patriotes à Pékin, progressistes en Pologne, pacifistes en Tchécoslovaquie, persécutés et fidèles partout, communistes nulle part, les catholiques sous l'oppression rouge ont développé d'étonnantes ressources de résistance passive. On avait craint que la petite communauté catholique chinoise, — moins de quatre millions sur une population de six cent millions, — ait été submergée dans la tempête de 1952.

Ne voilà-t-il pas que le gouvernement de Mao Tse-tong essaie encore une fois de les synchroniser? Il convoqua donc 240 « délégués » à Pékin, pour un congrès préparé des mois à l'avance, et qui dura du 17 juillet au 2 août. Ces 240 délégués se choisirent un comité de 150 membres; ceux-ci élurent un comité permanent de 50; enfin, le comité permanent se donna un « bureau » de treize officiers. Les mauvaises langues dirent qu'en tout et pour tout, c'est à cela qu'il fallait réduire tout le catholicisme progressiste chinois. Les quatre évêques qui apprirent en lisant la *Colombe messagère* (journal des catholiques progressistes; il sent les Cent Fleurs à plein nez!) qu'ils étaient soudain devenus progressistes auraient sans doute préféré rester arriérés, mais libres. En tout cas, voici le « bureau ».

Président: Mgr Ignace Pi Chou-che, archevêque de Moukden.

Vice-Présidents: Jean-Baptiste Yang Che-ta, médecin à Shanghai, « progressiste » enragé. Mgr Li Po-Yu, évêque

au Shensi. Jean-Baptiste Ly Wei Kwang, ex-vicaire général de Nanking, nommé excommunié. Mgr Paul Wang Wen Tcheng, évêque de Szechwen, consacré en 1930. Mgr François-Xavier Chao Chen-tcheng, S. J., évêque de Sienhien. Philippe Tong Wen-long, vicaire capitulaire de Shantung. Li Tei-pei, prêtre de Tientsin. Tsao-Tao-sheng, laïc de Shensi.

Secrétaire général: François Li Kiun Ou, vicaire général de Pékin.

Sous-Secrétaires généraux: Mgr Yé Siuen-hoa, évêque de Siangyang. Yang Kao-ki, vicaire capitulaire. Tang Lu-tao, laïc de Shanghai.

Ne nous scandalisons pas de voir d'authentiques évêques côtoyer des excommuniés et des politiciens enragés dans un comité où ils sont obligés de se taire. Pourvu seulement que quelqu'entrepreneur journaliste n'essaie pas de nous faire croire que les âneries publiées dans la *Colombe messagère* du 8 août 1957 expriment la pensée de nos évêques confesseurs et martyrs:

A la condition de ne pas violer les intérêts de la Patrie, son indépendance et son honneur, il faut maintenir des rapports purement religieux avec le Saint-Siège et se soumettre au Pape dans les matières de doctrine à croire et de lois ecclésiastiques à pratiquer, mais il faut radicalement couper les rapports économiques et politiques avec le Saint-Siège.

En Chine, ce paragraphe ne provoquera que des haussements d'épaules. Tout le monde sait que les rapports « politiques » des évêques avec le Saint-Siège étaient inexistantes; que les rapports « économiques » consistaient à recevoir quelque aumône, de temps à autre, pour les œuvres essentielles. Quant aux « rapports purement religieux », qui va les déterminer, les contrôler? En Chine, comme partout dans le monde rouge, la religion est une affaire de police. La synthèse la plus parfaite jusqu'ici a été opérée en U. R. S. S. où le général Petrov appartient simultanément à l'espionnage militaire, à la police, et à l'église. La surveillance, discrète et délicate comme une galoche, rentre jusqu'aux plus intimes replis de la conscience. Il y a des gens qui aiment ça, fouiller dans la vie privée d'autrui.

A titre documentaire, transcrivons ces « statuts de l'Association ». Il suffit d'en donner la moitié: le reste, c'est la même chose. Il y a des hypocrisies qu'il convient d'étaler en pleine lumière; voilà ce que les révolutionnaires chinois ont inventé pour mettre à la place de l'Eglise catholique:

1. L'Association porte le nom d'Association patriotique des catholiques de Chine.

2. L'Association est une association de masses aimant la patrie et la religion, formée par le clergé et les fidèles de l'Eglise catholique de Chine. Son but est d'unir le clergé et les fidèles de tout le pays, propager le patriotisme, participer activement à la construction socialiste du pays et aux divers mouvements patriotiques, défendre la paix mondiale, aider le gouvernement à appliquer à fond la politique de liberté religieuse.

3. L'organe suprême de l'association est l'assemblée des délégués des catholiques de Chine. Les attributions de cette assemblée sont de fixer et de modifier les statuts de l'Association, entendre et examiner le rapport de travail du comité, proposer et élire les membres du comité qui formeront le comité de l'Association.

4. Entre les sessions de l'Assemblée des délégués, le comité de l'Association exécute les décisions de l'assemblée et poursuit les affaires de l'Association.

5. L'Association a un président et quelques vice-présidents, élus par le comité et chargés de diriger le travail. Il y aura aussi un secrétaire général et des sous-secrétaires généraux, qui aideront le président dans l'expédition des affaires courantes. Le président, les vice-présidents et les membres du comité sont en charge pour trois ans et sont rééligibles.

Etc., etc. On ne sait pas encore si une place est faite pour le Pape dans cette Eglise catholique-là!

Joseph LEDIT.

12 octobre 1957.

LE PAPE NOUS PARLE

1^{er} août: Lettre au T. R. P. Michel Browne, maître général des Frères Prêcheurs, à l'occasion du septième centenaire de la mort de saint Hyacinthe. — Conseils sur la manière de prêcher la vérité chrétienne.

— Lettre à S. Ém. le cardinal Joseph Van Roey, archevêque de Malines, à l'occasion du soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

13 août: Lettre (par l'intermédiaire de Mgr Dell'Acqua) au congrès international du Carmel tenu à Fatima. — Les laïcs sont appelés à la sainteté aussi bien que les prêtres et les religieux; importance de la retraite et de la méditation pour atteindre cet objectif.

22 août: Lettre aux participants de la première Semaine internationale du Tourisme de Jeunesse. — Le tourisme peut servir grandement à améliorer la concorde internationale.

28 août: Lettre au congrès de l'Union mondiale des Éducateurs catholiques, tenu à Vienne, du 28 au 31 août. — L'idéal éducatif de l'Église n'a pas varié à notre époque de progrès technique.

4 septembre: Lettre (par l'entremise de Mgr Dell'Acqua) au supérieur général des Fils de la Sainte-Famille à l'occasion du 50^e anniversaire de l'institution dite « Peregrinatio Sacrae Familiae ». — Savoir défendre les droits chrétiens et sociaux de la famille.

5 septembre: Allocution à un groupe d'élèves des petits séminaires de France venus en pèlerinage à Rome. — « Le sacerdoce catholique est à juste titre l'une des gloires les plus pures de l'Église et l'une des marques les plus frappantes de sa sainteté. »

7 septembre: Allocution aux membres du XII^e congrès d'odontostomatologie de la Fédération dentaire internationale.

8 septembre: Lettre encyclique « Miranda prorsus » sur le cinéma, la radio et la télévision. (Voir p. 282.)

9 septembre: Allocution aux membres du III^e congrès international d'Épigraphie grecque et latine. — L'épigraphie apporte la confirmation que « la foi chrétienne du XX^e siècle reste identique à celle des origines ».

10 septembre: Allocution aux membres de la Congrégation générale de la Compagnie de Jésus. — Pratiquez l'obéissance et gardez la pauvreté que recommande votre institut.

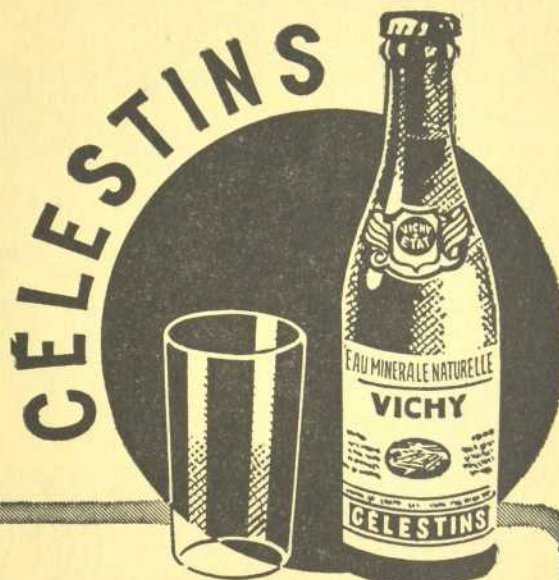
15 septembre: Radiomessage aux catholiques autrichiens à l'occasion du VIII^e centenaire de la fondation du sanctuaire marial de Mariazell. — Les catholiques autrichiens doivent: a) se dévouer dans les rangs de l'apostolat des laïcs, b) prendre conscience de leurs responsabilités envers leurs voisins et plus particulièrement envers les Hongrois, c) prier pour les grands soucis de l'Église universelle.

— Lettre (par l'entremise de Mgr Dell'Acqua) au président de l'Union internationale des Associations patronales catholiques (UNIAPAC), à l'occasion du congrès international de Montréal. — Il importe « que l'existence personnelle et le comportement collectif des chefs d'entreprise catholiques soient une vivante illustration des principes religieux et moraux dont ils se réclament ». (Voir pp. 286, 288.)

16 septembre: Allocution aux participants des « Journées familiales internationales » organisées par l'Union internationale des Organismes familiaux. — Problème spirituel et religieux du veuvage; attitudes intérieures et dispositions qui conviennent à la veuve chrétienne et commandent l'orientation de sa vie.

17 septembre: Lettre (par l'entremise de Mgr Dell'Acqua) à S. Ém. le cardinal Piazza, à l'occasion du III^e congrès international catholique des Migrations, tenu à Assise. — Il ne faut pas blâmer la loi naturelle pour les misères présentes du monde, alors que celles-ci résultent du manque de solidarité mutuelle des hommes et des peuples.

L'EAU QUI PENSE À VOTRE FOIE



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CÉLESTINS quotidien.

Son action bien connue et ses propriétés diurétiques contribuent à stimuler les multiples fonctions du foie et des reins et exercent un effet des plus salutaires sur le système digestif en général. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",
buvez **Vichy!**
CÉLESTINS

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez « CÉLESTINS »

Importateurs: HERDT & CHARTON INC., Montréal

REVUE DES REVUES

Christus Rex (St. Patrick's College, Maynooth, Ireland) « Aspects of Co-Responsibility », avril.

Numéro spécial sur la « coresponsabilité » dans l'industrie. Les principaux articles sont les suivants: « The Principles of Co-Responsibility », par A. M. Crofts, O. P.; « The Psychology of Human Relations in Industry », par Michael Moloney, S. J.; « The Scope of the Industrial Relations Act », par Maurice P. Gaffney; « Joint Industrial Councils », par C. Collins et B. O'Cearbhaill; « Works Councils », par J. Fitzsimons et W. F. Phillips; « Co-Responsibility as a Christian Solution », par Lord Pakenham.

Revue internationale du Travail (Bureau international du Travail, Genève), « La Fondation néerlandaise du travail », par P. S. Pels, mai, pp. 479-493.

Histoire, avantages, lacunes et avenir de l'institution néerlandaise qui, depuis une douzaine d'années, a le plus contribué à la paix sociale aux Pays-Bas, et a fait coopérer volontairement les organisations centrales d'employeurs et de travailleurs.

Catholic Mind (70 E. 45th St., New York 17, N. Y.), « Freemasonry-Myth and Menace », par Leslie Rumble, mai-juin, pp. 196-207. Reproduit de *Homiletic and Pastoral Review* de février.

Les catholiques doivent être sur leur garde en expliquant la condamnation de l'Église à l'égard de la franc-maçonnerie, car il leur est facile de verser dans l'excès sur ce point. La conclusion de l'A.: aucun catholique raisonnablement informé ne pourrait plaider bonne foi s'il demandait son admission dans une loge maçonnique.

Informations catholiques internationales (163, boul. Maiesherbes, Paris, 17^e), « Le judaïsme dans le monde »: dossier de la quinzaine, 1^{er} juin, pp. 17-25.

Il s'agit d'un dossier qui nous fait connaître a) les grands centres juifs de la diaspora, b) les principaux courants du judaïsme contemporain, c) les réactions du judaïsme face aux grands courants de la pensée contemporaine.

The Ave Maria (2400 N. Eddy Road, Notre Dame, Indiana), « The Other Side of the Ellis Case », par Joseph McClellan, 22 juin, pp. 8-11, 29.

Le « cas Ellis » a fait parler de lui sur tout le territoire américain. Une fille-mère, catholique de religion, cédant à des pressions, abandonne son enfant au couple Ellis; mais quand elle apprend que ce couple est de religion juive, elle veut ravoier son enfant. Les tribunaux du Massachusetts lui donnent raison. Le couple se sauve en Floride et, grâce à l'intervention du gouverneur de cet État, échappe à la sentence qui l'oblige à rendre l'enfant à sa mère. D'après l'auteur de l'article, le couple Ellis n'a aucun droit, ni légal ni moral, sur la petite fille Hildy McCoy.

Política Y Espiritu (Ahumada 57, Santiago de Chile), « Una presentación del Humanismo integral », par Charles Journet, 15 mai, pp. 12-18.

Le 1^{er} septembre 1956, la *Civiltà Cattolica* publiait une critique sévère de l'œuvre principale de Jacques Maritain, *l'Humanisme intégral*. L'auteur ici reprend un à un les reproches faits à Maritain, et il essaie de montrer que ces reproches ne sont pas fondés.

Cristiandad (Diputación, 302, 2^o, 1. ^a, Barcelona), « La previa censura civil a la luz del pensamiento de Pio XII », par E. Guerrero, S. J., août 1956, pp. 233-236, décembre 1956, pp. 318-320, et 1^{er} juin 1957, pp. 166-168 et 170.

Ces trois articles discutent des avantages et des inconvénients d'une censure préalable de la presse par l'autorité civile, comme il en existe en Espagne. Les préférences de l'A. vont à un régime d'une plus grande liberté faisant davantage appel à la responsabilité professionnelle des journalistes et de leurs associations.

Relations industrielles (Les Presses universitaires Laval, Québec), « La fusion CMTC-CCT », janvier-avril, pp. 1-180.

Numéro spécial sur la création du Congrès du Travail du Canada, à la suite de la fusion du Congrès des

Métiers et du Travail du Canada avec le Congrès Canadien du Travail. Les différents collaborateurs (abbé Gérard Dion, MM. André Roy, G.-H. Dagneau, Clive Thomas, Roger Chartier, Claude Jodoin, Jean Gérin-Lajoie et Eugène Forsey) expliquent le sens et la portée de ce mouvement vers l'unification des forces syndicales au Canada.

La Civiltà Cattolica (Via di Porta Pinciana, 1, Roma-130), « Può il socialismo essere democratico? », par A. Messineo, S. J., 17 août, pp. 337-349.

Le socialisme peut-il être démocratique? Pour répondre à cette question, l'A. recherche tout d'abord les principes sur lesquels repose tout socialisme, et il en conclut que le vrai socialisme ne peut pas pleinement l'être, à cause de son matérialisme. De plus, parce qu'il nie tout ordre transcendant, qu'il réduit la personne humaine à la masse et lui enlève son droit sur le monde par le moyen de la propriété, le socialisme se pose en adversaire irréductible de la vraie démocratie. Du monisme matérialiste il ne peut découler qu'un régime de masse, donc de dictature. (N. B. On trouvera une traduction française de cet important article dans l'édition hebdomadaire française de l'*Osservatore Romano*, les 20 et 27 septembre, et 4 octobre).

The Ave Maria (2400 N. Eddy Road, Notre Dame, Indiana), « The Parish today », par Joseph H. Fichter, S. J., 15 juin, pp. 8-13.

Un spécialiste en sociologie religieuse expose ses vues sur les changements opérés dans la vie paroissiale aux États-Unis et sur les principaux problèmes actuels de la paroisse catholique en ce pays. (Les *Informations catholiques internationales* du 15 juillet ont donné une traduction française de la majeure partie de cet article.)

The Ave Maria, « Is TV good for children? », par John G. Deedy et Donald J. Thorman, 10 août, pp. 16 et 17, 28 et 29.

Cet article contient un double plaidoyer, l'un favorable, l'autre défavorable à la télévision dans la formation des enfants.

LES LIVRES

BIBLE ET VIE SPIRITUELLE

Enrico GALBIATI et Alessandro PIAZZA: **Mieux comprendre la Bible et ses passages difficiles.** Traduit de l'italien par Henriette de Ganay. Coll. « Siècle et catholicisme ». — Tours, Mame, 1956, 368 pp., 18 cm. Prix: 900 fr.

LA LUMINEUSE exégèse qu'offre cet ouvrage lui vaudra un accueil enthousiaste de la part de tous ceux que déconcertent les difficultés du Livre saint. Les AA., deux savants professeurs, ne sont pas empressés dans leur toge de docteur; ils savent descendre de leur chaire pour parler au profane le langage qu'il peut comprendre. Mérite qu'on voudrait contagieux et qui répond au vœu de Pie XII: « Que soient largement ouverts aux fidèles les trésors du Livre sacré », aux grandes directives de ses encycliques *Divino afflante Spiritu* et *Humani generis*, ainsi qu'à l'esprit de la lettre de la Commission biblique pontificale au cardinal Suhard. Après une introduction relative à la difficulté d'interpréter l'Écriture, les AA. expliquent ce que c'est que les genres littéraires dans la Bible et leur rapport avec la vérité historique ou scientifique (surtout à propos du récit de la création), même avec la préhistoire; ils élucident aussi la question du péché originel et celle des miracles de l'Ancien Testament; puis, ils étudient, dans l'A. T., l'idée de Dieu (considéré surtout comme rémunérateur), la morale du peuple élu (surtout en fonction du mariage et de l'amour du prochain), et le messianisme (un des chapitres les plus riches). La traduction paraît impeccable et fait souhaiter, pour le prochain ouvrage annoncé par les AA., un texte français de même perfection.

Maison Bellarmin.

Charles SAINT-ARNAUD.

Mgr Ronald KNOX: **L'Évangile de saint Paul.** Traduit de l'anglais par E. Delpierre et E. Delattre, S. J. Coll. « Présence chrétienne ». — Bruges (22, Quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1956, 89 pp., 19 cm. Prix: 39 fr. b.

CE RÉSUMÉ de la théologie de saint Paul, fait de main de maître, montre en quoi et pourquoi le témoignage de Paul diffère de celui des évangélistes sans le contredire. Admirable complément des évangiles, les épîtres offrent plus de théologie que d'histoire. L'Apôtre ne veut pas que nous pensions à Jésus de façon humaine. Le Fils de Dieu n'est pas seulement un homme; il s'est fait Homme pour remplir l'humanité de sa divinité: il est donc tout pour nous. Et c'est l'enthousiasme avec lequel les apôtres ont compris ce mystère que saint Paul traduit: « J'ai été empoigné par Jésus-Christ... Ayez les mêmes sentiments que le Christ... Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi... » Exégète de renom, l'A., tout en exposant l'essentiel de la pensée de saint Paul sur l'Ancien Testament, sur la divinité du Christ, sur l'Église qui est son Corps mystique, sur la résurrection, éclaire nombre de passages obscurs des épîtres: allégorie de Sara et d'Agar, impuissance de la Loi juive à justifier l'homme... Remercions les PP. Delpierre et Delattre d'avoir tiré de son écrin, pour le lecteur français, cette perle de grand prix.

Maison Bellarmin.

Charles SAINT-ARNAUD.

EN COLLABORATION: **L'Argent au service de tous les hommes.** — **Le Christ et le Militant d'aujourd'hui.** — Montréal (3827, rue Saint-Hubert), Action catholique canadienne, 1957, 177, 135 pp., 19 cm.

LE PROGRAMME social de l'Action catholique canadienne pour 1957-1958 porte sur la richesse. Afin d'en préciser le sens et d'amorcer des réflexions concrètes, le Secrétariat national offre des études en marge de ce sujet. D'abord, exposant les faits, on montre les Canadiens français dans l'économie canadienne, puis face à la richesse (résultat d'une enquête menée auprès de divers groupes), enfin on étudie l'inégalité économique et ses manifestations contemporaines. La seconde partie esquisse les éléments d'une spiritualité de la richesse grâce à deux études importantes: « Le sens communautaire de la richesse », par M. l'abbé Félicien Rousseau, « Richesse et pauvreté dans la Bible », par le R. P. André Legault, C. S. C. On trouvera là l'essentiel de ce qu'un chrétien doit savoir sur le bon usage des

richesses de ce monde. Pour faire passer cet enseignement dans la pratique, Claude Ryan présente un « Examen de conscience sur l'argent », qui mérite lecture et méditation.

EN MARGE de son programme religieux pour 1957-1958, l'Action catholique canadienne publie une dizaine de courts chapitres centrés sur le Christ, chacun développant un aspect de sa personne et de son ministère. Texte clair et riche de substance, utile non seulement aux militants d'Action catholique, mais à tout chrétien désireux d'approfondir sa foi et son amour envers Notre Seigneur. Les jeunes, en particulier, feront bien de lire ce recueil, puisque c'est du Christ Jésus et de lui seul qu'ils obtiendront lumière et force pour réaliser un idéal digne de leur générosité.

Richard ARÈS.

Michel GASNIER, O. P. **Je professe, je renonce, je m'attache.** *Retraite préparatoire à la communion solennelle.* Coll. « Le prédicateur des enfants ». — Mulhouse (Porte du Miroir), Editions Salvator, 1955, 107 pp., Prix: 300 fr.

LES ADULTES profiteront de cette brochure plus que les enfants. Les parents, surtout, qui doivent aider leurs gars à préparer leur profession de foi. Quelques applications ne regardent que le milieu français. Mais la doctrine, excellente et simple, convient à tous. Sens de la communion solennelle et de la profession de foi; conditions de fidélité à cette promesse; séduction et autorité de Jésus-Christ à qui on s'attache en renonçant aux pièges du diable; vie de l'Église, Corps du Christ, dont on se rend lucidement solidaire et responsable dans la docilité à son chef: tels sont les thèmes de cet utile opuscule.

Joseph D'ANJOU.

Tél.: 4-5181

Terreau & Racine, Ltée

DISTRIBUTEURS & GROSSISTES

196, RUE SAINT-PAUL

QUÉBEC (2)



LE COGNAC DE L'ÉLITE

Toujours préféré des connaisseurs
de France et du monde entier

Camus ★★★

ou Camus Réserve Extra Vieille
Hors d'Âge



CAMUS
"LA GRANDE MARQUE"
COGNAC

Mise en bouteilles d'origine à COGNAC - France

Léandre FRÉCHET, C. S. C. et Guy BERTRAND, C. S. C.: **Nourritures spirituelles**. — Montréal (25 est, rue Saint-Jacques), Fides, 1956, t. I: 465 pp., t. II: 422 pp., 21 cm. Prix: \$7.

CES DEUX VOLUMES constituent une « anthologie de la spiritualité canadienne-française, distribuée en lectures ou méditations pour chaque jour de l'année liturgique ». Les AA. avaient d'abord pensé présenter une anthologie « d'intérêt plus documentaire que pratique », qui aurait exposé la continuité de la pensée religieuse au Canada français et montré, en même temps, la valeur, trop souvent méconnue, de cette littérature. Ils s'arrêtèrent à une formule plus vivante, destinée à alimenter l'oraison et la lecture spirituelle en suivant le fil du temporel et du sanctoral. Ils ont atteint leur but. Des index rendent facile l'utilisation de ces deux volumes, qui ont leur place dans la bibliothèque du laïc comme dans celle du prêtre ou du religieux.

Albert PLANTE

Guillaume DE SAINT-THIERRY: **Lettre d'or aux Frères du Mont-Dieu**. Traité de la vie solitaire. Introduction, traduction et notes par J.-M. Déchanet, O. S. B. — Bruges (22, Quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1956, 189 pp., 18,5 cm. Prix: 69 fr. b.

CETTE ÉPÎTRE s'adresse à des jeunes moines chartreux du XII^e siècle pour les soutenir et les stimuler dans leur quête absolue de Dieu. Commencée sur le ton d'une conversation familière, elle prend bientôt la tournure d'un véritable directoire monastique et d'une petite somme de vie ascétique et mystique. L'A. conduit l'homme animal, « qui ne perçoit pas encore ce qui est de Dieu », à l'homme spirituel, « qui scrute tout, même les profondeurs divines ». Ce document, un des plus beaux écrits de spiritualité, présente une doctrine dont la richesse et la discrétion ont profité de tout temps aux âmes avides de posséder Dieu.

Jean-Paul DEMERS.

Maison Bellarmin.



CIGARETTES
EXPORT "A"
à bout filtre

Dom François VANDENBROUCKE, O. S. B.: **Direction spirituelle et Hommes d'aujourd'hui**. — Paris (117, rue de Rennes), Éditions Beauchesne, 1956, 94 pp., 19 cm.

IL S'AGIT moins ici de méthodes que d'un esprit. Faut-il avoir un directeur? Qui sera directeur des gens mariés, des jeunes gens, des religieux, des prêtres? Quel est exactement le rôle du directeur et comment l'exercera-t-il? Et le dirigé, lui, comment devra-t-il se comporter à l'égard de son directeur? L'A. apporte à ces questions une réponse limpide et riche d'aperçus originaux. En appendice, une abondante et excellente bibliographie présente un programme de lectures au directeur spirituel désireux d'approfondir les problèmes particuliers de ses dirigés.

Jean-Paul DEMERS.

Maison Bellarmin.

Erwin RINGEL et Wenzel VAN LUN: **Psychothérapie et Direction de conscience**. Texte français de J. Minéry. Coll. « Siècle et catholicisme ». — Tours, Maison Mame, 1956, 193 pp., 18 cm. Prix: 540 fr.

LA DIRECTION des âmes exige que le prêtre connaisse la psychologie, même analytique, et sache quels obstacles la névrose et les tendances névrotiques opposent à l'action de la grâce. La direction spirituelle ne supplée pas la psychothérapie, ni vice versa. Mais prêtre et médecin (psychothérapeute ou non) doivent collaborer, chacun selon sa spécialité. Des milliers d'âmes se détournent de Dieu et de la vie chrétienne par suite de névroses non liquidées, que l'incompétence du prêtre ou du médecin ne fait qu'aggraver. Le prêtre étudiera donc la psychologie, le médecin aussi; et le psychothérapeute, sans dogmatiser ni moraliser, libérera les névrosés pour les rendre dociles à l'Esprit. Des analyses de cas (hystérie, homosexualité, scrupule) illustrent les principes des AA. Livre profitable, malheureusement déparé par des fautes de toutes sortes: vocabulaire, syntaxe, orthographe, typographie. Malgré certaines réserves (quoi qu'en disent les AA., la grâce peut agir dans une âme névrosée, et il n'est pas nécessaire d'être médecin pour exercer efficacement la psychothérapie), nous recommandons cet ouvrage aux médecins et aux prêtres, surtout s'ils sous-estiment la psychothérapie, et nous souhaitons qu'ils le prennent au sérieux.

Joseph D'ANJOU.

PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE

Chan. Henri THIBEAUD: **A Dieu et à Jésus-Christ par la philosophie**. — Paris (10, rue Cassette), Lethielleux, 1956, 336 pp., 22,5 cm. Prix: 800 fr.

CURIEUX ouvrage, riche d'érudition et de saine philosophie, et pourtant décevant. Après 230 pages où l'A. résume la pensée des plus grands philosophes (de Socrate à Gabriel Marcel) touchant la validité de la connaissance humaine et son aptitude à atteindre Dieu, on lit 50 pages qui condensent, sur ce double sujet, la doctrine thomiste, ancienne et actuelle, puis 50 autres qui devraient justifier le titre de l'ouvrage et n'y arrivent pas. L'A. a bien vu que le problème critique est fondamental en lui-même et chez les penseurs de toujours, et qu'il commande la démarche religieuse. On comprend qu'il analyse la position prise là-dessus par les philosophes. De la sorte, on apprend, sans que l'A. y insiste (la conclusion jaillit d'elle-même), quelles sont les philosophies valables, les philosophes sûrs. Hormis saint Thomas et ceux qui s'en rapprochent, volontairement ou non, il n'y a guère de penseurs pleinement cohérents et vraiment réalistes. L'A. ajoute aux critiques sévères qui s'accumulent autour de Descartes; montre le fouillis de pensée et de langage de l'existentialisme sartrien; souligne les insuffisances de l'œuvre de Gabriel Marcel... Je le trouve injuste envers Blondel, dont il ne cite même pas les derniers ouvrages, surtout *la Philosophie et l'Esprit chrétien*, qui réalise à peu près parfaitement le projet de l'A. La documentation de l'A. reste incomplète, même dans la dernière partie: nulle mention des œuvres ni du P. Pinard de la Boullaye, ni du chanoine Masure, qui vont plus loin que l'exposé de l'A. Dommage, enfin, que fourmillent ici fautes d'orthographe et de langue.

Joseph D'ANJOU.

RELATIONS

CENTRE CATHOLIQUE DES INTELLECTUELS FRANÇAIS: **Philosophies de l'histoire.** Coll. « Recherches et débats », n° 17. — Paris (18, rue du Saint-Gothard), Arthème Fayard, 1956, 224 pp., 19.5 cm. Prix: 500 fr.

IL S'EST dit et écrit beaucoup de choses en ces dernières années sur la philosophie de l'histoire. Sujet extrêmement difficile, sur lequel les désaccords fourmillent. Ce cahier en est une nouvelle preuve: il renseigne bien sur la plupart des théories existantes, de Hegel à Heidegger, de Cullmann à Reinhold Niebuhr, mais apporte peu de neuf sur la conception proprement catholique de l'histoire. L'auteur du « liminaire », d'ailleurs, l'admet ouvertement: « On a esquissé une pensée critique..., mais on n'est pas allé jusqu'à une doctrine à la fois positive et chrétienne du sens de l'histoire. Notre propos s'est trouvé en suspens, il sera repris et continué. » C'est bien une impression d'inachèvement que donne le contenu de ce cahier: des jalons ont été posés, des critiques faites, mais la doctrine positive est à peine esquissée. En appendices, on trouve des études intéressantes sur divers sujets, entre autres sur « l'affaire Galilée » et sur le film italien *la Strada*, de Fellini, études d'accès beaucoup plus facile au lecteur moyen que les précédentes sur la philosophie de l'histoire.

Richard ARÈS.

Hans Urs VON BALTHASAR: **Le Chrétien Bernanos.** Traduit de l'allemand par Maurice de Gandillac. — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1956, 574 pp., 19 cm. Prix: 1,200 fr.

FRUIT d'un énorme travail de recherches, ce volume explore à fond et avec minutie toute l'œuvre de Bernanos, au point qu'en terminant la lecture on ne peut s'empêcher de se demander si, sur le sujet, il reste encore quelque chose à dire qui n'aurait pas été dit. La partie principale de cette immense étude porte sur « l'Église, milieu vital », et nous décrit « le chrétien Bernanos » plongé dans ce milieu et en émergeant pour le critiquer avec une virulence et un amour qui ne peuvent laisser personne indifférent. Très sympathique à son héros, mais non aveugle sur ses excès, l'A. nous le montre passionné de vérité, de liberté et de charité, flagellant impitoyablement de ses sarcasmes les médiocres et les imbéciles, surtout dans les rangs de cette Église « cléricale » qu'il n'aime guère et dont il se scandalise volontiers. Sur ce dernier point, — l'A. le note lui-même, — Bernanos fait penser à Luther, et il suit la voie du réformateur jusqu'à la frontière de la révolte; mais rendu là, il prend congé de lui et fait de sa propre impatience, de son scandale, de sa fureur autant d'offrandes au mystère du Dieu souffrant dans le monde, et surtout il écrit: « Qui prétend réformer l'Église par... les mêmes moyens qu'on réforme une société temporelle, non seulement échoue dans son entreprise, mais finit infailliblement par se trouver hors de l'Église... On ne réforme l'Église qu'en souffrant pour elle, on ne réforme l'Église visible qu'en souffrant pour l'Église invisible. On ne réforme les vices de l'Église qu'en pro-

diguant l'exemple de ses vertus les plus héroïques. » On aurait aimé trouver dans l'ouvrage de M. Balthasar une critique plus serrée de certains jugements de Bernanos ainsi que de certaines de ses attitudes, notamment à l'égard de l'Église « cléricale »; lacune regrettable, car c'est précisément ces jugements et ces attitudes qu'acceptent le plus facilement les « imbéciles » de tout acabit si féroce dénoncés par Bernanos lui-même dans ses œuvres.

Richard ARÈS.

Antoine DE SAINT-EXUPÉRY: **Un sens à la vie.** Textes inédits, recueillis et présentés par Claude Reynald. — Paris (5, rue Sébastien-Bottin), Librairie Gallimard, 1956, 259 pp., 18 cm.

LA NOUVEAUTÉ de ces textes réside dans les genres littéraires qu'ils représentent et auxquels l'A. ne nous a pas accoutumés: la nouvelle (« L'aviateur »), le reportage (« Moscou », *Paris-Soir*, 15 mai 1935; « Espagne ensanglantée », *l'Intransigeant*, août 1936), l'éditorial (« La paix ou la guerre », *Paris-Soir*, oct. 1938), la préface (« Le vent se lève », dans *Grandeur et Servitude de l'aviation*, numéro de *Document* consacré aux pilotes d'essai). Dans tous ces textes, en particulier dans « La paix ou la guerre » et la fameuse « Lettre au général X », est vigoureusement posé l'unique problème essentiel de notre époque: rendre au « désert » de l'existence actuelle, où le contemporain « meurt de soif », une signification spirituelle, lui redécouvrir la présence de ses frères, la vérité du don de soi à un idéal commun, rétablir l'authenticité d'une « vie de l'esprit plus haute encore que la vie de l'intelligence » et qui seule soit véritablement en mesure de satisfaire l'homme. Ce point de vue n'apparaît peut-être pas tellement nouveau, puisque toute l'œuvre de Saint-Exupéry rend le même son; il n'a pourtant jamais été plus actuel qu'aujourd'hui.

Joseph D'ANJOU.

Paul BEAULIEU: **Jacques Rivière.** — Paris (5, rue Rousselet) La Colombe, 1956, 237 pp., 18.5 cm. Prix: 500 fr.

CLASSIQUE par la composition et le style, par l'équilibre et la sérénité de la pensée, cette étude sur l'auteur d'*A la trace de Dieu* fait honneur aux lettres canadiennes. Beaulieu suit Rivière depuis sa belle amitié avec Alain-Fournier jusqu'à sa mort en pleine maturité. Il analyse une âme et son évolution spirituelle, une œuvre et sa portée. Entrepris délicatement: le personnage est complexe et il fut discuté; l'œuvre aussi. Beaulieu, qui témoigne d'affinités intellectuelles avec Rivière, défend l'homme et l'œuvre, sans naïveté, sans injustice envers les autres. Le milieu, les événements, la fonction (direction de la *Nouvelle Revue française*) expliquent chez Rivière les hésitations du converti, les lacunes de l'apologiste, les sympathies douteuses du littéraire. On voudrait une brève réserve sur les attaches kantienne de Rivière; un jugement sur Gide (que l'A. n'encense pas cependant) aussi ferme que sur Massis. Ici où là, l'A. reste

Tél. : Victor 5-0456

**Charlemagne
Bourcier, O. D.**

Optométriste - Spécialiste
de la vue

•

Rééducation visuelle

HEURES DE BUREAU :

Sur semaine : de 9 h. à 6 h.
Le vendredi : de 9 h. à 9 h.
Le samedi : de 9 h. à 1 h.

1735, rue Saint-Denis, Montréal

YOGOURT DELISLE

LE PLUS SAIN DES LAITAGES FRAIS

« L'homme ne meurt, il se tue », dit-on. Il est exact que les résidus de la nutrition produisent dans l'intestin des toxines qui empoisonnent lentement, continuellement.

Un pot de Yogourt Delisle, pris chaque jour comme dessert, est souverain pour détruire les mauvais microbes de l'intestin et donner plus de résistance à l'organisme.

Se consomme nature ou sucré. S'harmonise bien avec les fruits frais.

* * *

Pour livraison à votre domicile, veuillez appeler:

J. DELISLE

5275, RUE BERRI Tél.: CR. 4-0434

TOUS

LES

ACCESSOIRES

ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)



« Le temple
de la lumière »

BEN BÉLAND, prés.

JEAN BÉLAND, Ing. P., sec.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal

CR. 4-2465*

vague (pp. 152-153) ou ambigu (184, 187, 230); ailleurs, il glisse sur le problème difficile de la gratuité de l'art (158), néglige de porter un jugement moral (171: Rivière provoque Béraud en duel). Mais les beaux passages, les réflexions justes abondent: sur la fausse sincérité (47), l'importance de la culture religieuse (56), la joie qu'apporte la croix (82), l'influence inévitable de l'écrivain (98), la collaboration intellectuelle au niveau international (161-164), la nécessité de ne pas répéter les expériences de Rivière, mais de les dépasser (232). Cet ouvrage est un très bon exemple de critique littéraire intelligente et constructive.

Joseph D'ANJOU.

QUESTIONS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Jean DE LIVONNIÈRE et Marcel CLÉMENT: *Scènes de la vie sociale*. Illustrations de Roger Sam. — Beaumont-Montoux (Drome), Centre français de sociologie, 1955, 191 pp., 22 cm.

CE MANUEL de sociologie rurale peut rendre de bons services chez nous, même si un certain nombre de pages concernent spécialement la France. A qui rendra-t-il service? Non seulement aux élèves des cours de formation rurale, mais, comme le note justement l'auteur de la préface, à « tous ceux qui, avant de passer le flambeau, assument actuellement des responsabilités sociales dans nos campagnes; pères et mères de familles, éducateurs, chefs paysans y trouveront ou raffermiront les bases doctrinales de leur mission ». Des illustrations abondantes et plaisantes frayent le chemin aux explications doctrinales sur la sociologie en général, sur l'économie sociale, sur la sociologie et l'économie rurales. Tous les ruraux qui utiliseront attentivement ce manuel seront plus fiers et plus sûrs d'eux-mêmes pour résoudre les problèmes de leur milieu.

Albert PLANTE.

A. DAUPHIN-MEUNIER: *L'Église en face du capitalisme*. Bibliothèque Ecclesia. — Paris (18, rue du Saint-Gothard), Arthème Fayard, 1955, 190 pp., 19.5 cm. Prix: 400 fr.

VOICI une incursion rapide sur l'Église et la formation du capitalisme. En cinq chapitres, l'A. présente la réaction luthérienne, la réforme calviniste, le système bourgeois, le capitalisme libéral et le capitalisme moderne. Il démontre à grands traits de plume que le régime capitaliste n'est pas immuable, qu'il a été et demeure mouvant. On aurait souhaité une étude plus poussée des influences philosophiques sur les transformations du capitalisme depuis le Moyen Age; l'A. aurait rempli un vide immense en science économique. Il a voulu faire vite et présenter un volume de caractère populaire. Il a répondu à l'attente d'une catégorie de lecteurs; mais il déçoit l'économiste de profession. Espérons qu'un jour, avec les matériaux qu'il a déjà ramassés, il nous offrira cette œuvre scientifique.

Émile BOUVIER.

Marcel CLÉMENT: *Le Chef d'entreprise*. — Paris (1, rue Palatine), Nouvelles Éditions latines, 1956, 284 pp., 19 cm. Prix: 500 fr.

SOCIOLOGUE chrétien, apôtre ardent, l'A. écrit beaucoup. Son dernier ouvrage explique en trois parties de longueur symétrique les prudences du chef d'entreprise: la prudence politique, la prudence économique, la prudence sociale. C'est une sorte de prolongement d'un livre sur la participation des salariés aux responsabilités de l'entrepreneur, auquel il a collaboré. Solide et sûr du point de vue doctrinal, l'ouvrage paraît difficile au chef d'entreprise lui-même. Le style de M. Clément est celui du professeur; il devrait monnayer sa pensée dans une langue adaptée à l'industriel, celle des faits et de l'expérience pratique. Il atteindrait ainsi un monde auquel il s'intéresse, mais qu'il n'a pas encore réussi à pénétrer: on le constate à des omissions sérieuses concernant les contremaîtres, le progrès technique, la vie quotidienne avec le syndicat, l'administration de la convention collective, la solution des griefs, la formation des cadres, etc. Si les principes de l'A. passaient dans l'application concrète, les patrons l'écouterait sans doute et le suivraient.

Émile BOUVIER.

Michèle AUMONT: *Monde ouvrier méconnu. Carnets d'usine*. — Paris (79, rue de Gentilly), Éditions Spes, 1956, 423 pp., 20 cm. Prix: 750 fr.

CE BEAU LIVRE n'est ni une réédition de *Femmes en usine*, ni une refonte des *Dialogues de la vie ouvrière*. Par les matériaux, il se rattache au premier; par la méthode d'analyse, au second. Étude descriptive du monde ouvrier tel qu'il est, l'ouvrage vise à détruire erreurs et préjugés. Avec un souci aigu d'exactitude et d'impartialité, l'A. décrit en trois actes la monotonie quotidienne du drame ouvrier: l'existence à l'usine, le travail lui-même, l'action et la vie. Véritable poème que ce carnet d'usine aux pages vibrantes, aux traits directs, aux anecdotes comiques, aux récits pleins de verve et de bon sens. Tout y passe: embauche, pointage, vestiaires, cantines, paye, griefs, accidents, sortie. L'A. parle de « l'indigestion de rondelles », de « l'écœurement des trous en série », de cet engrenage parfois odieux, de ce tissu d'uniformités que viennent briser les seules attentes: sortie du soir, fin de semaine, congés payés; rien dans le présent, tout pour l'avenir. Avec ce livre réaliste, brutal parfois, mais terriblement vrai, Michèle Aumont se classe au rang des meilleurs sociologues de notre temps.

Émile BOUVIER.

Juan Landerreche OBREGÓN: *Participación de los Trabajadores en las Utilidades de las Empresas*. — Mexico, Editorial Jus, 1956, 257 pp., 22 cm.

EN DIX CHAPITRES, l'A. présente une étude théorique et historique sur la participation aux bénéfices. La partie théorique occupe six chapitres (I, II, V-VIII); la partie histo-

Pour vanter un beau jour, attends sa fin

... mais pour vanter les mérites du chauffage par rayonnement, vous n'avez qu'à visiter notre édifice pourvu de ce prodigieux système. Nous ne disons pas que c'est le mode de chauffage le plus moderne, le plus hygiénique, le plus économique, nous faisons mieux: nous vous en offrons la preuve! (Demandez notre brochure explicative.)

Techniciens et ouvriers spécialisés en chauffage-plomberie



Victor 9-4107

360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

Épargnez
tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social: Montréal

Tél.: RE. 7-3651



J. L. Guay & Frère
LIMITÉE LIMITED

SPÉCIALITÉ:
Construction d'édifices religieux

COLLÈGES
COUVENTS
SÉMINAIRES
HÔPITAUX, etc.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal

rique en comprend quatre (III, IV, IX et X). Dans celle-ci, l'A. met en relief les expériences de l'Amérique latine, du Canada, des États-Unis et de l'Europe orientale; mais il insiste sur l'expérience mexicaine qu'il connaît mieux et qu'il étudie en relation avec l'article 123 du code du travail de Mexico. La partie théorique adopte des positions doctrinales au moins douteuses. Pour l'A., la participation aux bénéfices relève de la justice commutative, et les travailleurs doivent recevoir la plus-value qui leur est due après défalcation du coût de tous les facteurs de production (p. 42). L'A. prône trop facilement la thèse selon laquelle les ouvriers ont un droit aux bénéfices en justice commutative; sans s'en rendre compte, il tombe dans la théorie du contrat social à la manière de Von Thunen, avec l'appareil scientifique en moins. Ce chapitre me paraît trop superficiel pour satisfaire un lecteur averti. L'A. aurait dû se limiter à la partie historique et laisser à une autre compétence la partie philosophique. En outre, sa bibliographie accuse des lacunes considérables; raison pour croire que l'A. fait œuvre de vulgarisation plutôt que de science.

Émile BOUVIER.

George F. F. LOMBARD: *Behavior in a Selling Group. A Case Study of Interpersonal Relations in a Departmental Store.* — Boston (Harvard University), Division of Research; Graduate School of Business Administration, 1955, 359 pp., 21 cm. Prix: \$4.

IL N'ÉTAIT PAS FACILE d'entreprendre une étude sur le comportement des vendeuses d'un magasin de nouveautés. L'A. a tenté ce coup de force et l'a réussi, du moins en partie. Son volume comprend quatre sections: la première décrit la tâche quotidienne des vendeuses et leurs réactions psychologiques; la deuxième porte sur les relations entre les commis et les clients; la troisième considère les réactions des directeurs du magasin à l'égard du personnel, spécialement en matière de salaire et d'évaluation du travail accompli (ici, l'A. met en relief l'opposition qui existe entre les jugements de la direction et ceux des subordonnés); enfin, la quatrième partie conclut que les mésententes relèvent des difficultés de communication et de compréhension entre la direction et le personnel; d'où la nécessité de former les vendeuses. Cette recherche ouvre des aperçus nouveaux sur la psychologie de la vente. On s'étonne toutefois que l'A. ait attendu quinze ans pour publier une étude faite en 1940. La nature humaine ne change pas, il est vrai, mais la main-d'œuvre se transforme à un rythme tel que des observations datant de quinze ans risquent de manquer d'actualité. En outre, l'échantillonnage comprend seulement vingt vendeuses. Est-ce suffisant pour une publication scientifique? Voilà deux faiblesses qui, à mon avis, peuvent nuire à la sûreté des conclusions. En revanche, grâce à certaines trouvailles psychologiques, la direction des grands magasins peut apprendre de l'A. à mieux former son jugement sur le travail du personnel féminin.

Émile BOUVIER.

John P. WINDMULLER: *American Labor and the International Labor Movement, 1940 to 1953.* — Ithaca (N. Y.), Cornell University, The Institute of International Industrial and Labor Relations, 1954, 243 pp., 22.5 cm. Prix: \$3.

POUR LES SPÉCIALISTES en relations industrielles et en questions ouvrières, voici un volume qui éclairera l'un des aspects les plus complexes du mouvement ouvrier. L'A. met en relief le rôle des syndicats américains dans le mouvement ouvrier international, et durant la période la plus mouvementée, celle de 1940 à 1953. De ses treize chapitres, les neuf premiers traitent de l'influence des syndicats américains sur la Fédération mondiale des Syndicats (F. M. S.) et les quatre autres, de la Confédération mondiale des Syndicats libres. Il décrit brièvement la transformation de la première et de la deuxième internationale, mais suit pas à pas le développement de la F. M. S. Il souligne les divisions profondes du mouvement ouvrier américain, F. A. T. et C. O. I., qui se reportent sur le plan international. La crise syndicale qui existait dans le C. O. I., à cause de l'effort de guerre allié, aboutit à séparer les éléments de droite et de gauche. Et le C. O. I., avant même d'avoir réalisé le grand nettoyage de 1950, finit, vu l'opposition des Russes au plan Marshall, par casser ses relations avec la F. M. S. et du même coup

par se rapprocher de la F. A. T. Suit la deuxième période, celle de la Confédération mondiale des Syndicats libres, qui fut moins politique et plus syndicale. L'influence américaine, surtout celle de la F. A. T., se montra bienfaisante, mais peu profonde.

Tout le long de son ouvrage, l'A. s'est arrêté à quatre facteurs essentiels qui, selon lui, définissent l'influence des syndicats américains: les faits historiques, le dynamisme syndical aux États-Unis, la philosophie traditionnelle du syndicalisme d'affaires, le but de l'action syndicale internationale. Il ressort de cette thèse bien charpentée que les syndicats de nos voisins sont demeurés fermes dans la lutte contre le communisme, mais plutôt embarrassés et impuissants devant la philosophie syndicale européenne. L'A. se défend de toucher aux puissances politiques; mais dans la période qu'il étudie, il n'est pas facile de faire abstraction de l'alliance soviétique, de la deuxième guerre mondiale, du plan Marshall, du coup d'État en Tchécoslovaquie, de la guerre de Corée, de la politique raciale de l'Afrique du Sud, du plan Schuman et de combien d'autres événements qui ont influencé les décisions syndicales. C'est peut-être la faiblesse qui empêche l'A. d'isoler les influences proprement syndicales. En outre, il n'a peut-être pas suffisamment souligné le rôle de Léon Jouhaux (de la C. G. T.), qui fut capital. Ces quelques déficiences, toutefois, n'infirmant pas la valeur et l'utilité de la thèse. Même si elle étudie une période trop récente, elle s'impose à tout spécialiste du mouvement ouvrier international et du syndicalisme américain.

Émile BOUVIER.

Jacques HENRIPIN: *Les Divisions de recensement au Canada, de 1871 à 1951.* — Benoît BROUILLETTE: *Les Principales Industries manufacturières du Canada.* — Montréal (535, av. Viger), Ecole des Hautes Études commerciales, 1956, 1957, 60, 110 pp., 24 cm.

LE SERVICE de Documentation économique de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal continue à publier des brochures fort instructives et utiles. L'étude de M. Henripin, tout en étant très technique, est appelée à rendre de grands services à tous ceux qui veulent utiliser scientifiquement les statistiques régionales des recensements fédéraux. Celle de M. Brouillette donne la description de la structure géographique de l'industrie manufacturière canadienne; elle permet de se renseigner rapidement sur la localisation des divers types d'industries au Canada, sur le nom et l'importance des entreprises

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

LA PLUS LONGUE PROTECTION

Notre police d'assurance
vie-choisie
ne comporte pas
la seule remise
d'UN CAPITAL
au décès de l'assuré;
la famille retire aussi
UNE RENTE
pendant 10-15 ou 20 ans
et, lorsqu'elle cesse,
nous lui remettons

UN SECOND CAPITAL
qui équivaut souvent
au premier.

Détails gratuits
sur demande.

LUCIEN LADOUCEUR, gérant
Division Montréal 7 et 8
1555 est, rue Jean-Talon
CR. 7-5474
MONTRÉAL 35

41 ouest, rue S.-Jacques • Montréal 1 • VI. 5-3291

qui les exploitent et sur les diverses caractéristiques économiques de ces industries. Bref, deux brochures précieuses pour les chercheurs.

R. A.

ABBÉ PIERRE: Le Défi de l'abbé Pierre et les Chiffonniers d'Emmaüs. D'après le film de Robert Darène. Coll. « Livre-film ». — Tours, Mame, 1956, 127 pp., 21 cm.

LOGER les sans-logis, employant à cette tâche des gueux, des hommes désespérés parce qu'ils se croient inutiles et « plus bons à rien », leur donner « non seulement de quoi vivre, mais des raisons de vivre », tel est le but de l'abbé Pierre. La véridique histoire d'Emmaüs, point de départ d'une œuvre émouvante, a servi de thème au film dont on trouve ici l'essentiel: texte et nombreuses photos.

Boucherville, Qué.

Béatrice CLÉMENT.

MONOGRAPHIES HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

Joseph ANDRÉ: Prince du nord. Vie de saint Norbert. — Tarascon-sur-Rhône, Abbaye Saint-Michel de Frigolet, 1953, 208 pp., 19 cm.

INTELLIGENT, bel homme, chapelain de l'empereur Henri V de Germanie et membre du Conseil d'État, Norbert mène une vie princière à la cour. Jeté à bas de son cheval pendant une tempête, le clerc mondain se relève transformé. Tout à Dieu désormais, il connaît les épreuves réservées au zèle, souvent maladroite, des convertis. Il fonde l'ordre des Prémontrés, puis une congrégation de religieuses, les Norbertines; un siècle avant saint François et saint Dominique, il s'adjoint un tiers ordre. Archevêque de Magdebourg, primat de Germanie et chancelier d'empire, ami de saint Bernard et grand convertisseur d'âmes, celui dont la sainteté s'impose à tous se trouve mêlé aux grands événements historiques de son temps: querelle des investitures, concile de Reims, règlement de l'élection d'Innocent II. A sa mort, vers l'âge de cinquante-quatre ans, sa famille spirituelle comptait quarante-cinq monastères et des milliers de religieux, de religieuses et de tertiaires. A la portée de tous, ce livre, écrit par un religieux prémontré, nous familiarise avec un saint attachant et trop peu connu du grand public.

Joseph D'ANJOU.

Fernand HAYWARD: L'Énigme des Borgia. Coll. « Visages de l'Église ». — Paris (5, rue Bayard), Le Centurion, 1956, 124 pp., 19 cm.

PRÉSENTÉE par un historien scrupuleux, spécialiste de la Rome pontificale, cette étude de la famille Borgia, d'Alexandre VI en particulier, intéresse prodigieusement. Sans tenter une réhabilitation systématique, l'A. fait la part de la légende et de la réalité. En replaçant le personnage dans son milieu et son époque, en le jugeant à la lumière des faits historiquement

prouvés, il conclut que ce pape énergique fut l'objet de beaucoup de haines génératrices de mensonges et de calomnies tenaces. Si répréhensible qu'ait été sa conduite privée, Alexandre VI, qui ne perdait jamais de vue les intérêts supérieurs de l'Église, ne fut pas le monstre que certains contemporains ont dénoncé. Des phrases interminables et une abondance de noms propres et de titres nuisent à la clarté du texte et en rendent la lecture laborieuse.

Boucherville, Qué.

Béatrice CLÉMENT.

Iulius SCHWARTZ: Comment voir à la loupe. Petites choses, grands effets. Traduit et adapté de l'américain par Michel Deutsch. Illustrations de Chantal Masnou. — H. Gossot, F. RAMSEYER: **Calendrier des dates célèbres. Octobre, novembre, décembre.** Illustrations de Christian Fontugne. Coll. « Je sais, je sais ». — Tours, Mame, 1956, 182, 192 pp., 18 cm. Prix: 300 fr.

SOUS une solide couverture cartonnée, voici des textes instructifs, de nature à passionner tout adolescent un peu curieux des gens et des choses. Schwartz explique comment, à peu de frais, se procurer une loupe et fabriquer une table d'observation. Puis, on part à la découverte. Signalons quelques sous-titres des quatre grandes divisions de cet intéressant ouvrage: les profondeurs de la peau, les doigts qui signent, l'oignon et vous, de la vie dans la poussière, des points qui font image. — Dans chacun des mois nommés, Gossot et Ramseyer ont choisi une dizaine de dates célèbres. J'en relève quelques-unes pour montrer la variété des sujets abordés: le Français Clément Ader vole pour la première fois, le trésor de Jean sans Terre s'enlise, la mort de Chopin, le premier essai d'éclairage public, la première course de bicyclette en France, rencontre de Stanley et de Livingstone, inauguration du canal de Suez, naissance du premier timbre-poste. Les dessins des deux artistes s'adaptent aux textes qu'ils illustrent parfaitement.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

J. GRAY: Comment se meuvent les animaux. Traduit par H. Couppié. Illustré par E. Bawden. Coll. « Les heures scientifiques ». — Paris (92, rue Bonaparte), Editions Dunod, 1955, 133 pp., 22 cm. Prix: 580 fr.

ON VOUDRAIT voir ce volume dans les bibliothèques publiques de jeunes et sur l'étagère à livres de l'adolescent curieux, surtout s'il est naturaliste. L'A. expose d'abord les principes de toute propulsion, puis il décrit successivement la nage, la marche et la course, le saut, la reptation, le vol plané et le vol à ailes battantes. De nombreux dessins et photos illustrent les explications, qui sont claires et simples. Ouvrage à recommander.

Béatrice CLÉMENT.

Les
Industries DUBÉ Ltée
J.-B. DUBÉ, président

Spécialistes
en bois d'ébénisterie

RA. 7-2859

5939, 3^e Avenue - Montréal

J.-A. St-Amour, Limitée
FONDÉE EN 1900

Entrepreneurs électriciens d'expérience
disposés à résoudre vos problèmes

Spécialistes dans la vente de meubles
et d'appareils électriques

CR. 4-8341

6575, rue St-Denis, Montréal-10

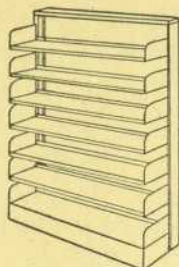
RELATIONS
REVUE DU MOIS
publiée par un groupe de Pères
de la Compagnie de Jésus
Directeur: Richard ARÈS
Rédacteurs: Luigi D'APOLLONIA, Jacques
COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT.
Collaborateurs: Joseph-P. ARCHAMBAULT,
Émile BOUVIER, Alexandre DUGRÉ,
Émile GERVAIS, Gérard HÉBERT, Léon
LEBEL.
Secrétaire de la rédaction: Joseph D'ANJOU.
Administrateur: Albert PLANTE

Prix de l'abonnement:
\$3.00 par année — A l'étranger: \$3.50

8100, BOULEVARD SAINT-LAURENT,
MONTRÉAL-11, CANADA
Tél.: DUpont 7-2541

ÉTAGÈRES et MEUBLES D'ACIER

Bibliothèques — Fichiers — Appuis-livres — Classeurs pour plans — Étagères vitrées pour instruments — Étagères d'entrepôt, etc.



Claude ROUSSEAU, prés.
Montmagny Montréal

Plans et estimations
fournis sur demande
sans obligation.



CAFÉ - THÉ - CONFITURES

J.-A. Désy, Limitée

1459, avenue de Lorimier

Montréal

achète
bien
qui
achète

Chez **dupuis** *Frères*

MONTREAL

PÈLERINAGE MARIAL

à Notre-Dame de la Guadeloupe — Mexique

organisé par le Sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap.
Départ de Montréal par avion de Canadian Pacific Airlines
le 29 novembre.

Retour le 15 décembre.

Visites : MEXICO, XOCHIMILCO, VERA CRUZ, FORTIN
DE LA FLORES, PUEBLA, CUERNAVACA,
TAXCO.

♦ 17 JOURS : \$475 ♦

Voyage facultatif à Acapulco

VOYAGES HONE

1460, AVENUE UNION, MONTRÉAL-2 — VI. 5-8221

Qui le voit... le veut !



LE DICTIONNAIRE USUEL

Quillet-Flammarion

En moins d'un an, sa supériorité s'est affirmée dans tous les milieux.

De hautes personnalités dans le domaine de l'enseignement lui rendent un témoignage incontestable de supériorité sous tous rapports: texte, illustrations, impression en héliogravure sur papier surglacé blanc, reliure solide et élégante.

PARENTS !

Vous avez à coeur de procurer à vos enfants le meilleur instrument de travail pour contribuer à leurs succès à l'école. Choisissez le Dictionnaire Usuel Quillet-Flammarion. A prix égal, vous obtenez plus du double de valeur.

ÉTUDIANTS, ÉTUDIANTES !

Les études sont de plus en plus difficiles, les programmes scolaires plus chargés qu'autrefois. Exigez le Dictionnaire Usuel Quillet-Flammarion, le seul pouvant réellement vous aider pour la durée de vos études. Simplifiant votre travail, il vous conduira au succès.

Exigez

LE DICTIONNAIRE USUEL

Quillet-Flammarion

le seul vraiment moderne, conçu et réalisé pour vous.

chez votre libraire **\$6.95** ou directement de

LA MAISON DU LIVRE FRANÇAIS DE MONTRÉAL
1750, rue Saint-Denis — AV. 8-4977 — Montréal-18

(Prix spéciaux aux maisons d'enseignement
et commissions scolaires)

LES ÉDITIONS BELLARMIN

S. S. Pie XII : **Lettre encyclique sur les apparitions de la sainte Vierge à Lourdes.** Collection des Actes pontificaux, n° 86.

12 pages. \$0.15 l'exemplaire, \$1.50 la douzaine, \$11.00 le cent. Port en plus.

S. S. Pie XII : **Lettre encyclique « Miranda prorsus » sur le cinéma, la radio et la télévision.** Collection des Actes pontificaux, n° 88.

Document capital sur l'important problème des techniques de diffusion. Ce document doit être entre toutes les mains.

32 pages. \$0.25 l'exemplaire, \$2.50 la douzaine, \$18.75 le cent. Port en plus.

Réflexions et Réveries devant la crèche, par le Père Lucien ROY, S. J.

La critique a été unanime à louer cet ouvrage. Voici quelques appréciations. « Il y a là-dedans plus de réflexions que de rêveries, de solides réflexions accrochées à la réalité théologique du monde présent. » (*Culture*, mars 1957.) « Répétons-le : un livre tout indiqué pour le **temps des Fêtes**. Un livre à lire et à relire. » (*L'Action Catholique*, 7 décembre 1956.) « Ce livre étonnera le public en général par son ton de bonne compagnie, son absence de prétention, la lumineuse ferveur qui l'a inspiré. » (*La Presse*, 5 janvier 1957.)

194 pages. 4½" x 7". \$1.50 l'exemplaire. Port en plus.

L'Autorité politique internationale et la Souveraineté des États, par le Père Robert BERNIER, S. J.

« Travail approfondi... Qu'on prenne bien soin de suivre attentivement la marche de la pensée de l'auteur, qui n'abandonne dans l'ombre aucun aspect capital et se réfère constamment, pour s'y rallier ou s'en séparer, aux philosophes et aux juristes les plus réputés de notre temps... Le Père Bernier écrit une langue alerte et nerveuse qui allège la lourdeur du vocabulaire philosophique. » (*L'Action universitaire*, Montréal.) Livre très actuel.

200 pages. 8" x 6". \$2.00 l'exemplaire. Port en plus.

PARAÎTRA AU DÉBUT DE NOVEMBRE

Pour mieux choisir ce que nos jeunes liront. En collaboration.

Parents, professeurs, bibliothécaires, vous apprécierez ce volume. Des spécialistes de la pédagogie et de l'éducation — prêtres et laïcs, religieuses et femmes du monde — vous disent **comment** et **pourquoi** choisir les livres qui conviennent le mieux à vos enfants, à vos élèves.

172 pages. 5¾" x 7¾". \$1.50 l'exemplaire. Port en plus.

LES ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal-11. Tél. : DUpont 7-2541

